



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est
21^{ème} Réunion du Comité Intergouvernemental
d'Experts (CIE)

Moroni, Union des Comores
7 – 9 novembre 2017

CEA-AE/CIE/21
Distr. : Générale
23 février 2018

Français
Original : Anglais

Rapport

Croissance et transformation en Afrique de l'Est : Accélérateurs et freins

INTRODUCTION

1. La 21^{ème} réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) s'est tenue du 7 au 9 novembre 2017 à l'hôtel Retaj à Moroni, aux Comores. Elle a été co-organisée par le Gouvernement de l'Union des Comores et le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La réunion a été organisée sous le thème : « Croissance et transformation en Afrique de l'Est : Accélérateurs et freins ».
2. Le CIE est un forum visant à consolider les partenariats et à définir les modalités de coopération entre les parties prenantes afin de soutenir l'intégration régionale et accélérer le rythme de développement dans la sous-région. C'est un organe statutaire de la CEA en Afrique de l'Est. Il est composé de représentants des quatorze États membres dont le bureau assure le secrétariat ainsi que par des Communautés économiques régionales (CER) et des organisations intergouvernementales (OIG) de la région, des partenaires pour le développement, des centres de recherche et d'autres parties prenantes.
3. Le CIE a fortement soutenu l'idée selon laquelle la croissance de l'Afrique ne peut être durable sans une transformation structurelle en profondeur. A cet effet, la CEA a publié un certain nombre de rapports examinant la manière de transformer encore plus profondément nos sociétés et nos économies. Le 21^{ème} CIE a porté sur l'examen des opportunités (« accélérateurs ») et des obstacles (« freins ») pour parvenir à une croissance durable et à de meilleurs résultats en matière de développement. Parmi les thèmes abordés, trois accélérateurs (l'économie bleue, les infrastructures régionales et l'industrialisation, et la compétitivité du secteur touristique) ainsi que trois freins (manque d'accès au crédit, régimes de taux de change, et la relative faiblesse du secteur privé) ont été discutés.
4. Le CIE a été l'occasion pour les participants d'explorer ces enjeux à travers des présentations, des débats de haut niveau, un dîner table ronde, des débats en plénière et en groupes. De plus, deux réunions de groupe ad hoc d'experts (AEGM) ont été organisées sur les sujets suivants dans le cadre du thème du CIE :
 - Les régimes de taux de change : Options et implications politiques ; et
 - Accélérer le développement du secteur privé en Afrique de l'Est

PARTICIPANTS

5. Les délégations des pays suivants ont participé au CIE : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.

6. Les organisations nationales, sous-régionales, régionales et internationales suivantes étaient également représentées : la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE), l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Marché commun de l’Afrique orientale et australe (COMESA), l’Autorité de coordination du transport en transit du couloir Nord (NC-TTCA), la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la Conférence internationale sur la Région des grands Lacs (CIRGL), la Commission de l’Océan Indien (COI), l’Association de Coopération régionale des pays riverains de l’Océan Indien (IOR-ARC), l’Initiative du bassin du Nil (NBI), l’Association de gestion des ports de Afrique de l’Est et Australe (PMAESA), la Division des Nations Unies pour les affaires océaniques et le droit de la mer (UNDOALOS) ; GRID-Arendal ; Ocean Company Consulting ; Global Entrepreneurship Monitoring (GEM) ; l’Alliance du secteur privé kenyan (KEPSA) ; le Conseil national économique et social (NESC) du Kenya ; l’Organisation éthiopienne du tourisme (ETO); Kenya Tourism Board; Office National du Tourisme de Djibouti (ONTD); la Chambre de commerce et associations sectorielles éthiopiennes (ECCSA) ; Agenda 4 Africa ; Bakhresa Grain Milling Rwanda Limited ; Tanzania Saccos for Women Entrepreneurs ; Kilimo Trust ; la Banque nationale d’Éthiopie, la Banque nationale de Djibouti; la Banque nationale de Madagascar ; la Banque nationale du Rwanda ; la Chambre du commerce d’Ethiopie ; la Commission éthiopienne des investissements - Parc industriel de Huajian ; l’Institut des Études en développement de l’Université de Nairobi ; l’Université de Makerere ; le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l’Agence Française de Développement (AFD) aux Comores ; et un grand nombre d’institutions parties prenantes comoriennes. De plus, les organismes suivants des Nations Unies étaient représentés : le bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF). Des consultants, des journalistes et le personnel de la CEA ont été également présents. Au total, le CIE a réuni plus de 250 experts internationaux et comoriens.

7. L’annexe I contient la liste complète des délégués ayant assisté au CIE.

COMPTE-RENDU

Ouverture de la réunion

Mot de bienvenue de l'Honorable Hassani Hamadi, Gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, au nom de l'Honorable Said Ali Chayhane, Ministre des Finances et du Budget de l'Union des Comores

8. M. Hamadi a souhaité la bienvenue aux participants du CIE aux Comores et souhaité des résultats significatifs et efficaces du CIE.
9. M. Hamadi a prononcé son allocution de bienvenue au nom de l'Honorable Said Ali Chayhane, Ministre des Finances et du Budget de l'Union des Comores, qui a exprimé ses remerciements à la CEA en l'Afrique de l'Est et aux États membres pour avoir soutenu les Comores pour la tenue du 21^{ème} CIE. Il a par ailleurs souligné l'importance du rôle des experts nationaux qui consiste à aider les Comores à devenir un pays émergent d'ici à 2030.

Observations liminaires de l'Ambassadeur Boniface Kamanga Muhia (Haut-commissariat du Kenya en Tanzanie) au nom de l'Honorable Mwangi Kiunjuri, Secrétaire du Cabinet du Ministère pour la décentralisation et la planification du Kenya et Président sortant du 20^{ème} Bureau du CIE

10. M. Muhia a présenté des excuses sincères de la part de l'Honorable Mwangi Kiunjuri, Secrétaire du Cabinet du Ministère pour la décentralisation et la planification du Kenya et Président sortant du 20^{ème} Bureau du CIE et a lu la déclaration en son nom.
11. M. Muhia a brièvement résumé le thème et le contexte du 20^{ème} CIE qui s'est tenu au Kenya, en soulignant l'importance du rôle des institutions et de la transformation structurelle dans la promotion de la croissance en Afrique de l'Est. M. Muhia a ajouté que l'étude de fond sur le thème du 20^{ème} CIE a fait l'objet d'un examen approfondi par les pairs et a été finalisée et officiellement lancée en juin 2017 à Nairobi. M. Muhia a par ailleurs évoqué le processus de décentralisation au Kenya et a expliqué que ce processus s'est accompagné de la mise en place d'institutions qui améliorent la bonne gouvernance et la participation du public dans la prise de décision et sauvegardent le droit au développement dans les régions et les droits humains fondamentaux.
12. M. Muhia a en outre souligné le caractère opportun du thème du CIE de cette année, qui s'appuie sur les délibérations du 20^{ème} CIE et se concentre sur les nouvelles perspectives de croissance et de transformation telles que l'économie bleue et l'utilisation durable de l'environnement. Il a souhaité aux participants des délibérations fructueuses pour le nouveau Président du Bureau du CIE.

Déclaration de M. Matthias Zana Naab, Coordonnateur résident des activités du Système des Nations Unies et Représentant résident du PNUD en Union des Comores

13. M. Naab a souhaité la bienvenue aux participants du CIE et a affirmé que la préparation du 21^{ème} CIE a été une collaboration fructueuse entre la CEA, le Gouvernement de l'Union des Comores et l'Organisation des Nations Unies aux Comores.

14. M. Naab a souligné que le Gouvernement de l'Union des Comores a exprimé un fort désir de s'intégrer à l'économie africaine, comme en témoigne l'accueil du 21^{ème} CIE et la participation au COMESA. M. Naab s'est dit convaincu que les experts fourniront des recommandations appropriées et apporteront des mesures innovantes pour promouvoir une industrialisation inclusive. M. Naab a également souligné l'énorme potentiel du secteur du tourisme et ses liens avec d'autres secteurs.
15. M. Naab a réitéré que le CIE offre aux pays l'occasion de partager des bonnes pratiques et que l'ONU continuera à soutenir les États membres et à faciliter les accords de partenariat pour rendre la coopération plus efficace. M. Naab a conclu en exprimant ses remerciements aux organisateurs du CIE.

Allocution liminaire par M. Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est

16. M. Mold, au nom de la Secrétaire exécutive de la CEA, M^{me} Vera Songwe, a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de l'Union des Comores et au PNUD pour leur aide dans l'organisation de cette réunion. M. Mold a présenté le rôle actif de la CEA sur le continent africain au cours des 60 dernières années et a souligné sa mission première, qui est de promouvoir l'intégration régionale, la transformation économique et le renforcement des capacités.
17. M. Mold a justifié le thème du 21^{ème} CIE, portant sur les accélérateurs et les freins de la croissance et de la transformation. La principale question, a-t-il soutenu, est de savoir si la croissance économique a un impact suffisant sur la vie quotidienne des personnes. Le 21^{ème} CIE est également l'occasion de lancer le profil des Comores, un document qu'il souhaite utile pour les discussions futures sur la révision de la stratégie du gouvernement en matière de croissance accélérée et de développement durable.
18. M. Mold a conclu en soulignant que le CIE vise à réunir des participants des différents États membres de la sous-région et a invité ces derniers à contribuer et à échanger des idées de manière franche et ouverte.

Documentaire sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est ;

19. Le documentaire fournit un bref résumé des activités du bureau, notamment des services de consultation aux États membres, la production de profils de pays qui fournissent des analyses de politiques spécifiques aux pays et aux régions et des recommandations de transformation économique, ainsi que l'organisation de formations et d'ateliers pour le renforcement des capacités des décideurs. Le travail du bureau dans les domaines de l'économie bleue, du tourisme et de l'énergie a également été souligné.

Discours liminaire de l'Honorable Djaffar Ahmed Said Hassani, Vice-Président, chargé du Ministère de l'Économie, de l'Industrie, de l'Artisanat, des Investissements, du Secteur privé et des Affaires foncières de l'Union des Comores

20. L'Honorable Djaffar a souhaité la bienvenue aux participants aux Comores et a ajouté que l'organisation du 21^{ème} CIE a souligné l'engagement de la CEA en Afrique de l'Est à réaliser l'objectif de l'Union Africaine pour « l'Afrique que nous voulons ». Il a dit que la réunion se déroulait à un moment opportun où l'Union des Comores réaffirmait sa vision de devenir un pays émergent d'ici 2030.
21. L'Honorable Djaffar a souligné l'importance de la coopération régionale pour que la vision de développement de l'Agenda 2063 devienne une réalité. L'Honorable Djaffar a également exprimé son désir que la région continue sur la voie de la forte croissance. Il a par ailleurs recommandé un changement de mentalité pour que la transformation ait lieu ainsi que la bonne gouvernance et le développement des infrastructures. Il a en outre affirmé qu'il était temps pour l'Afrique de surmonter l'afro-pessimisme. L'Honorable Djaffar a exhorté les experts africains à identifier les bonnes pratiques qui fonctionneraient en Afrique.
22. L'Honorable Djaffar a conclu en affirmant que le progrès en Afrique passera par l'intégration et la solidarité et a souhaité le plein succès au travail des experts. L'Honorable Djaffar a alors déclaré le 21^{ème} CIE officiellement ouvert.

Election du Bureau

23. L'assemblée a élu à l'unanimité les pays suivants au Bureau du CIE au titre de l'année 2017 :

Président :	Union des Comores
1 ^{er} vice-président :	Rwanda
2 ^{ème} vice-président :	République Démocratique du Congo
Rapporteur :	Soudan du Sud

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

24. Les projets d'ordre du jour et programme de travail ont été présentés et adoptés.

Macroéconomie et environnement social

Présentation sur les évolutions macroéconomiques et sociales en Afrique de l'Est pour la période 2016-17 par M. Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau Sous-Régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est

Présentation

25. L'intervenant a donné un aperçu des principales évolutions macroéconomiques et sociales en Afrique de l'Est au cours de la période 2016-2017. Il a indiqué que l'Afrique de l'Est a enregistré des résultats économiques remarquables ces dernières années. Ceci étant, la croissance économique s'est ralentie depuis 2016, principalement en raison du faible rendement de l'agriculture, qui a été aggravé par la sécheresse prolongée dans certains pays. La croissance économique régionale devrait peu évoluer, à 5,6 % en 2017, avec une modeste reprise à 6,1 % prévue pour 2018.
26. Il a précisé que la région continue de croître à un bon rythme par rapport au reste de l'Afrique, grâce à la forte croissance du secteur de la construction et de certains secteurs des services. Néanmoins, plusieurs problèmes structurels doivent être résolus afin de libérer tout le potentiel de croissance de la région.
27. Il a remarqué que le développement du secteur manufacturier est à la traîne, comme en témoigne la stagnation, voire la baisse, de la part de la valeur ajoutée manufacturière au cours de la dernière décennie. La faiblesse du secteur manufacturier est inquiétante du point de vue de la création d'emplois dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Cette situation peut être attribuée en partie à l'échec des politiques industrielles, l'accès difficile (et cher) au crédit et à la forte concurrence de la Chine et de l'Inde. De plus, l'intervenant a indiqué que la région demeure peu performante en termes d'exportations. La concentration excessive sur les exportations de produits de base est particulièrement préoccupante car elle maintient la région dans les échelons inférieurs des chaînes de valeur mondiales et la rend très vulnérable aux chocs des prix des produits de base. Il a souligné le rôle des exportations de services, en particulier le tourisme qui représente une source importante d'emplois et de devises dans certains pays de la région.
28. Il a estimé que les perspectives de diversification économique, de commerce intra-régional et d'industrialisation ont été grandement améliorées par l'essor des investissements dans les infrastructures ces dernières années. Cependant, l'augmentation des dépenses dans les infrastructures a également commencé à entraîner une augmentation des déficits budgétaires et les niveaux d'endettement en hausse dans un certain nombre de pays justifient une gestion prudente.
29. Il a indiqué que les pays d'Afrique de l'Est avaient enregistré des progrès considérables dans de nombreux indicateurs sociaux au cours des dix dernières années dont notamment l'espérance de vie, la mortalité maternelle et la durée de scolarisation. Les progrès ont été particulièrement importants dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement mais la région doit encore faire face à des défis pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, qui sont plus ambitieux et plus larges.
30. L'intervenant a conclu en soulevant des questions liées à la croissance et à la transformation, les moyens durables de financer les investissements des infrastructures,

l'accès au crédit ainsi que les potentiels de croissance du tourisme et de l'économie bleue pour provoquer des discussions politiques en profondeur.

Table ronde et session plénière

31. La table ronde animée par M. George Ndirangu (Chef d'antenne de CNBC Afrique) était composée de M. Djaanfar Abdourahamane (Secrétaire Général de la Vice-Présidence, chargé du Ministère de l'Économie, de l'Industrie, de l'Artisanat, des Investissements, du Secteur privé et des Affaires foncières de l'Union des Comores), M^{me} Carole Kariuki (Directrice générale de l'Alliance du secteur privé du Kenya), M. Hamada Madi Bolero (Secrétaire général de la Commission de l'océan indien) et M. Godfrey Kabera (Directeur général de la planification du développement national et de la recherche au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda).
32. La présentation a été accueillie favorablement par les participants qui ont noté que le récent ralentissement économique en Afrique de l'Est a été attribué à un certain nombre de facteurs, notamment la sécheresse affectant plusieurs pays et la baisse du prix de certains produits de base. L'instabilité politique croissante a contribué à l'incertitude économique dans certains pays, tandis que les réformes économiques ont conduit à la reprise économique dans d'autres États membres. Les participants ont convenu qu'une plus grande valeur ajoutée dans le domaine de l'agriculture et de l'exploitation minière, associée à une résilience environnementale, est essentielle pour soutenir la croissance économique à moyen terme.
33. Les participants ont reconnu que l'industrialisation et l'encouragement du secteur manufacturier local en particulier sont essentiels pour assurer une croissance plus résiliente. À cet égard, les campagnes « Made In », la fourniture d'infrastructures adéquates (par exemple, la construction de parcs industriels), l'établissement de zones économiques, la fourniture de crédit, le développement des compétences et une intégration régionale approfondie peuvent faciliter la réalisation de cet objectif. Les participants ont fait valoir que le secteur des services ne devrait pas être négligé, en particulier dans les pays enclavés qui font face à des coûts de transport élevés. Néanmoins, il est important d'atteindre un seuil critique minimum de fabrication manufacturière pour les marchés nationaux/régionaux et même les pays qui souhaitent devenir des centres de services ne peuvent pas négliger le secteur manufacturier en raison de freins liés à la balance des paiements.
34. Les participants ont débattu du potentiel des envois de fonds de la diaspora. S'il est difficile de canaliser les envois de fonds vers le secteur productif, il est possible d'engager la diaspora à travers des méthodes innovantes, telles que les fonds souverains et les obligations de la diaspora liées aux infrastructures. Cependant, la région doit examiner un large éventail de sources de financement, y compris la mobilisation des ressources intérieures et l'investissement étranger direct.
35. Les participants ont noté l'ensemble de défis spécifiques auxquels sont confrontés les États insulaires en Afrique de l'Est. Le changement climatique est une préoccupation notable qui devrait être traitée d'urgence, ainsi que le manque de connectivité de transport entre les îles et l'Afrique continentale. Les liens culturels et les corridors de transport existants limitent les relations commerciales, bien que de meilleures liaisons de transport aérien puissent aider.

Développement durable

Présentation de la troisième session du Forum régional africain sur le développement durable par M. Nassim Oulmane, Chef de la section de l'Economie verte et des ressources naturelles à la CEA

Présentation

36. L'intervenant a présenté les résultats du Forum régional africain pour le développement durable, qui s'est déroulé les 17-19 mai 2017, à Addis-Abeba, en Ethiopie en préparation du Forum de haut niveau pour le développement durable (HLFSD) sous le thème « Assurer une croissance inclusive et durable et une prospérité pour tous ». Il a souligné que le thème a été choisi sur la base d'un certain nombre de considérations et tendances en vue de l'élimination de la pauvreté. Le principal objectif du forum est de suivre et d'examiner les progrès réalisés au niveau régional et de faciliter l'apprentissage, notamment l'échange d'informations, d'expériences et d'enseignements tirés dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063.
37. Les activités du forum ont été organisées autour de six thèmes axés sur les indicateurs des ODD choisis pour le HLFSD 2017 : (i) Éliminer la pauvreté ; (ii) Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire ; (iii) promouvoir le bien-être ; (iv) Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; (v) Bâtir des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ; et (vi) Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
38. L'intervenant a rappelé que l'édition 2018 du forum va être axée sur le thème : « Transformation vers des sociétés durables et résilientes ». Les sous-thèmes du forum régional vont être axés sur les ODD 6, 7, 11, 12 et 15 et les objectifs connexes de l'Agenda 2063. Il a invité le CIE à discuter plus en détail des enjeux, des opportunités et des recommandations pour la mise en œuvre des ODD, notamment l'utilisation des mécanismes sous-régionaux.

Séance plénière

39. Les participants ont souligné la nécessité de mieux faire connaître en Afrique de l'Est l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ils ont demandé un partage et une diffusion plus approfondis des informations à tous les niveaux sur les leçons tirées des OMD et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Ils ont par ailleurs proposé des interventions telles que le renforcement ciblé des capacités, le renforcement des statistiques à tous les niveaux et l'introduction de cursus universitaires.

L'Économie Bleue

Présentations et table ronde sur l'économie bleue : Comment tirer pleinement parti de son potentiel ?

Présentations

40. Une première série de présentations a été réalisée sur les « Caractéristiques et avantages de l'économie bleue » :

- M. Yannick Beaudoin (Scientifique en chef, GRID-Arendal) a présenté le concept de l'économie bleue et a fait quelques suggestions pour la durabilité des interventions de l'économie bleue. Il a souligné que l'économie bleue a toujours existé à travers les activités de pêche et de transport maritime, mais a mentionné que l'augmentation des déséquilibres biochimiques et physiques avait contribué à une prise de conscience croissante de la vulnérabilité des ressources. La pollution plastique, les changements climatiques (acidification des océans), la surpêche, entre autres, menacent les écosystèmes aquatiques et marins, réduisant ainsi les moyens de subsistance de millions de personnes. M. Beaudoin a souligné la nécessité de prendre en compte les « limites planétaires » (seuils de tolérance des écosystèmes pour une exploitation durable) et les principes liés à l'économie circulaire dans les efforts visant à tirer pleinement parti du potentiel socio-économique de l'économie bleue. Il a rappelé la large définition du mot « bleu », qui ne se réfère pas seulement aux océans, aux mers, aux côtes mais aussi aux lacs, aux rivières et aux eaux souterraines.
- M. Philippe Murcia (Consultant, Ocean Company Consulting) a présenté plusieurs exemples d'initiatives d'économie bleue de Madagascar et a insisté sur les dimensions de sécurité et d'environnement essentielles à leur durabilité. Ces « initiatives bleues » ont un fort potentiel de reproduction en Afrique de l'Est. M. Murcia s'est concentré sur deux initiatives récentes d'investissements innovants à Madagascar : la production de concombres de mer exportés en Asie et l'aquaculture d'esturgeons pour la production et l'exportation future de caviar en Europe. Ces deux interventions industrielles ont conduit à la création d'emplois à long terme (plusieurs centaines d'emplois directs) et à la protection de la biodiversité marine (dans le cas des holothuries actuellement surexploitées). Il a également parlé du tourisme de croisière à Madagascar, un secteur très porteur et florissant. Grâce au renforcement de la sécurité maritime dans la partie sud-ouest de l'océan indien suite aux incidents de piraterie de 2010, le tourisme de croisière s'est développé à Madagascar et 75000 passagers touristiques sont attendus en 2017-2018. M. Murcia s'est également référé à la Convention de l'Organisation maritime internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et de sédiments de 2004, entrée en vigueur le 8 septembre 2017, marquant un tournant important pour l'une des principales sources de pollution en mer.
- M^{me} Vita Onwuasoanya (Juriste, Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies) a discuté de l'importance de la délimitation des zones maritimes et des frontières en vue de sécuriser l'économie bleue. Elle a fourni des conseils aux autorités régionales et nationales pour la collaboration et le dialogue en vue d'une meilleure compréhension du droit de la mer et de son application, condition préalable pour exploiter l'économie bleue en toute sécurité. Elle a souligné les avantages des

accords négociés qui sont plus rapides, plus durables et moins coûteux que les règlements judiciaires. M^{me} Onwuasoanya a également évoqué les accords de partage des ressources qui fournissent des cadres solides pour la coopération régionale et internationale, comme cela a été appliqué dans le secteur de la pêche. Elle a décrit la section XV du droit de la mer, qui propose des solutions et des mécanismes de résolution pour les différends en matière de délimitation. Elle a conclu en rappelant l'importance de l'interface entre la science et le processus décisionnel, qui doit être plus concret et efficace. Ceci est essentiel pour tirer pleinement parti de l'économie bleue.

- M. Kaiser de Souza (Chef, Section de la géologie et des informations minérales, Centre africain de développement minier, CEA) a décrit les activités prévues par le Centre africain de développement minier (AMDC) pour améliorer les connaissances et les avantages de l'économie bleue en Afrique de l'Est. Il a présenté les Centres d'excellence régionaux et l'Atlas de l'économie bleue qui visent à aider les États membres, les CER et les OIG à réduire les lacunes dans les connaissances et à promouvoir une meilleure prise de décision. L'AMDC est également impliqué dans l'appui à la mise en place d'un cadre institutionnel pour aider les États membres à étendre les limites du plateau continental africain. Il est possible de faciliter les avantages directs des pays grâce à des soumissions appropriées à la Commission des limites du plateau continental, conformément à la Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine et de l'Afrique - Horizon 2050 (AIMS).
- M^{me} Daya Bragante (Chef de section, Initiatives sous-régionales, CEA en Afrique de l'Est) a présenté le Guide Pratique de l'économie bleue pour l'Afrique en rappelant la genèse de son développement à la CEA. Il a été lancé avec succès à la Conférence ministérielle de la CEA en avril 2016. Le Guide Pratique contient une méthodologie étape par étape dont le but principal est d'aider les États membres, les CER et les organisations africaines à mieux intégrer les principes de l'économie bleue dans leurs stratégies, politiques et lois nationales et sous-régionales. Le manuel comprend également des études de cas et est ancré dans l'Agenda 2063, l'AIMS et la Charte de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritimes. M^{me} Bragante a décrit les secteurs les plus prometteurs de l'économie bleue, à savoir la pêche et l'aquaculture, l'énergie, la navigation, les mines, la bioprospection et le tourisme, et a souligné la nécessité de renforcer les liens intersectoriels. Elle a ensuite décrit la méthodologie en sept étapes pour le développement d'une politique d'économie bleue.

Table ronde et session plénière

41. La table ronde sur les « Voies de l'économie bleue », qui avait pour modératrice M^{me} Novella Nikwigize (Présentatrice du journal à la Broadcasting Agency, Rwanda), était composée de M. Andriantsilavo Jean Michel Rabary (Directeur du développement océanique dans l'économie bleue, Secrétariat d'État en charge de la mer, Madagascar); M. Abdillah Imam (Point focal pour l'Economie Bleue et Association des Etats riverains de l'Océan indien (IORA), Ministère des Affaires Étrangères, Union des Comores) ; M. Firdaus Dahlan (Directeur, IORA) ; et M^{me} Nozipho Mdawe (Secrétaire générale, Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et australe (PMAESA).

42. Les intervenants ont souligné l'importance de l'institutionnalisation de l'économie bleue afin de mieux exploiter son potentiel tout en préservant ses ressources. À ce titre, Madagascar a mis en place un Secrétariat d'État en charge de la mer pour lequel le Guide Pratique de l'Économie Bleue de la CEA a été une source d'inspiration importante pour le développement d'une feuille de route de l'économie bleue. Ils ont réitéré la nécessité de développer les secteurs de l'économie bleue en tenant compte des synergies existantes et en minimisant les impacts négatifs. Une sensibilisation accrue à l'économie bleue est nécessaire. Certains panélistes ont noté que les gens n'accordent pas nécessairement une valeur suffisante à la mer et à ses activités connexes dans certains pays de la région.
43. Les participants ont également mentionné la nécessité de renforcer les cadres juridiques et l'appropriation du développement des politiques de l'économie bleue. Ils ont en outre identifié plusieurs sources potentielles de financement pour soutenir les efforts politiques, à savoir les fonds publics, à travers l'amélioration des systèmes fiscaux ; le financement externe sur la base du principe utilisateur-payeur ; et la création d'un fonds bleu à financer par différentes parties prenantes, y compris la diaspora et les partenaires internationaux. Les fonds régionaux, y compris le fonds spécial de l'IOIRA pour le développement durable en faveur des pays les moins avancés (PMA), ont également été mis en évidence.
44. Les participants ont suggéré la création officielle d'un comité interministériel au niveau des pays pour institutionnaliser la gouvernance de l'économie bleue et assurer la coordination des activités. Ils ont souligné le développement des capacités comme une priorité absolue aux côtés de la coopération régionale, du suivi et de l'évaluation et de l'échange de bonnes pratiques. Ils ont également souligné que l'économie bleue pouvait offrir de réelles opportunités de croissance, notamment par la modernisation des infrastructures portuaires. Ils ont affirmé que le potentiel de l'économie bleue ne peut être pleinement exploité que si les pays enclavés sont également pris en compte dans la création de chaînes de valeur régionales. Cela peut se faire à travers le développement de ports secs, de corridors et d'infrastructures de transport dans le cadre d'une approche régionale intégrée de l'investissement. Ce développement des infrastructures était censé stimuler le commerce et le tourisme inter-régionaux.

Le développement des infrastructures et industrialisation

Présentation sur le développement énergétique et l'industrialisation en Afrique de l'Est par M. Yohannes Hailu, Economiste, CEA en Afrique de l'Est

Présentation

45. L'intervenant a souligné les évaluations du Rapport économique sur l'Afrique de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) 2013-2017 sur l'importance de l'industrialisation pour la transformation économique de l'Afrique et le rôle vital que le développement des infrastructures joue dans la valorisation du potentiel industriel. Il a mis en avant le fait que les stratégies pour accélérer l'industrialisation dans la région comme les investissements dans des infrastructures de qualité arrivent au moment opportun étant donné la stagnation de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier exprimée en proportion du PIB. Il a indiqué que des entreprises manufacturières, en particulier dans l'alimentation, le textile et les vêtements, les meubles et d'autres secteurs manufacturiers ont identifié l'énergie comme principal frein.

46. Il a également indiqué que les Etats membres font encore face à des défis importants en matière de développement des infrastructures et d'efficacité logistique qui affectent la compétitivité malgré le fait qu'ils ont enregistré des progrès en matière de performance logistique. Il a fait valoir que les déficits énormes de financement montrent l'importance du financement durable du développement des infrastructures pour soutenir l'industrialisation. Il a recommandé que ce défi de financement soit abordé et que soit poursuivie l'approche de planification intégrée afin d'améliorer le lien entre infrastructures et industrialisation.

Table ronde et session plénière

47. La table ronde, qui avait pour modérateur M. Laban-Cliff Onserio (Business reporter à Nation Media Group-NTV), était composée de M. André Kabwe Bibombe (Secrétaire permanent adjoint, Ministère de l'énergie et des ressources hydrauliques, République démocratique du Congo), M. Abiot Ashagre (Responsable de la Zone Industrielle Huajuan, Éthiopie), M^{me} Fabienne Péhuet Lucet (Experte en Énergie, Industrie et Infrastructures, Marketing et Développement International), M. Adeyinka Adeyemi (Conseiller Inter-Régional Senior, Responsable du Pôle Intégration Régionale et Infrastructures - Point focal du NEPAD, Division du renforcement des capacités, CEA) et M. David Niyonsenga (Expert en infrastructures, Communauté de l'Afrique de l'Est).
48. M. Kabwe a partagé les stratégies industrielles de la République démocratique du Congo, telles que la création de l'Agence nationale pour la promotion des investissements et l'Agence des zones économiques spéciales. Il a noté que grâce au plan directeur pour la nouvelle politique industrielle et l'industrialisation, qui identifie six secteurs prioritaires pour le développement, le pays poursuit la réalisation d'une économie industrialisée et compétitive. Il a fait valoir que le déficit d'infrastructures, en particulier le déficit énergétique, est identifié comme un défi critique pour la mise en œuvre de la stratégie industrielle. Un meilleur accès au financement, à la technologie, un environnement réglementaire amélioré et des partenariats public-privé ont été recommandés.
49. M. Ashagre a présenté une approche différente en Éthiopie qui vise à investir dans les infrastructures des parcs industriels afin de promouvoir l'industrialisation et la croissance tirée par les exportations. En priorisant la fabrication légère comme une opportunité stratégique, l'expérience de sept parcs industriels a été partagée. Il a recommandé de cibler le développement des infrastructures à travers les parcs industriels.
50. M. Niyonsenga a évoqué la politique d'industrialisation et le programme d'infrastructures de la région. Il a souligné le déficit d'investissement dans les infrastructures des différents secteurs dans les États membres. Il a affirmé que le développement de liaisons de transport, l'élaboration de politiques et de réglementations modèles pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que la mise en place d'infrastructures énergétiques régionales clés sont essentiels pour améliorer le lien entre infrastructures et industrialisation.
51. M. Adeyemi a identifié le rôle des investisseurs du secteur privé comme une opportunité. Cependant, la prévisibilité et la fiabilité des partenaires locaux, l'état de droit, un environnement réglementaire favorable, un taux de rendement appréciable et une évaluation correcte des risques ont été identifiés comme des considérations clés. Il a également discuté de l'importance du financement national et extérieur.

52. M^{me} Péhuet a présenté les défis mondiaux en matière d'investissement dans les infrastructures et de financement. Le rôle du gouvernement dans le financement global durable des infrastructures a été examiné. Elle a recommandé la nécessité d'une planification appropriée pour le développement des infrastructures, permettant l'engagement du secteur privé ainsi que le suivi du gouvernement avant, pendant et après les projets d'infrastructure afin de maximiser les impacts.
53. Les participants ont reconnu que la création d'emplois est un aspect important du développement des infrastructures et de l'industrialisation compte tenu de la croissance de la population jeune en Afrique. La complexité de l'équilibrage des différentes sources d'énergie, y compris les énergies renouvelables, a été notée. Les participants ont reconnu que les progrès technologiques pourraient favoriser l'industrialisation. La manière de hiérarchiser les projets d'infrastructures dans un cadre global et d'évaluer s'ils sont flexibles et susceptibles d'être financés a également été discutée.

Tourisme

Présentation sur la compétitivité des destinations en Afrique de l'Est : Implications pour les politiques par M. Geoffrey Manyara, Economiste, CEA en Afrique de l'Est.

Présentation

54. L'intervenant a souligné que l'industrie du tourisme est un secteur important pour la transformation structurelle de l'Afrique de l'Est. Le secteur est actuellement évalué à plus de 22,2 milliards USD et emploie environ 6 millions de personnes dans la région. Malgré le potentiel énorme pour le développement du tourisme, L'intervenant a souligné que la région n'est pas classée favorablement en termes de compétitivité touristique.
55. Il a indiqué que des sujets de préoccupation demeurent, comme l'absence de priorité accordée au secteur par les gouvernements, le manque d'infrastructures physiques, les problèmes liés aux ressources humaines ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité. Etant donné que beaucoup de ces enjeux ne sont pas spécifiques à un pays, il a recommandé une approche régionale pour les Etats membres afin d'élaborer collectivement des stratégies correctives appropriées.

Table ronde et session plénière

56. La table ronde, qui avait pour modérateur M. George Ndirangu (CNBC Afrique), était composée de M^{me} Carmen Nibigira (Coordinatrice de la Plateforme du tourisme en Afrique de l'Est), M^{me} Jacinta Nzioka (Directrice du marketing, Kenya Tourism Board), M. Osman Abdi Mohamed (Directeur de l'Office national du tourisme de Djibouti), M. Sisay Getachew Azage (Directeur du marketing, Organisation éthiopienne du tourisme) et M. Geoffrey Manyara (Chargé d'affaires économiques, CEA en Afrique de l'Est).
57. Les participants ont partagé les expériences de leur pays en matière de développement de l'industrie du tourisme. Les différences d'approche et de priorisation ont été mises en évidence. Les participants ont fait valoir que l'un des principaux défis auxquels la région était confrontée était la perception de l'instabilité, en particulier lors des élections nationales et de la montée du terrorisme.

58. Le rôle du transport aérien dans le dynamisme de l'industrie du tourisme a également été discuté. Alors que le coût des voyages aériens nationaux et régionaux reste un défi majeur qui entrave la croissance du tourisme, les participants ont convenu que le développement actuel des infrastructures de transport créait de nouvelles opportunités pour le tourisme national et régional. De plus, les intervenants ont indiqué que des progrès importants ne peuvent être réalisés si le secteur privé ne participe pas à la planification du développement du tourisme. Les partenariats public-privé sont essentiels pour créer un environnement propice au développement du secteur privé.
59. Les participants ont convenu que les défis liés à la compétitivité devraient être résolus grâce à une approche régionale pour libérer le potentiel du tourisme. Ils ont reconnu l'intérêt de la création d'une organisation touristique continentale et la formulation d'une stratégie touristique continentale sous les auspices de l'Union africaine. Des initiatives en cours, notamment le Plan directeur de l'IGAD pour le tourisme durable, pourraient être adoptées par les autres CER de la région en vue de créer des synergies et de résoudre les problèmes de compétitivité.
60. Les participants ont convenu qu'il était nécessaire de mettre au point des produits adaptés aux marchés nationaux et régionaux. Les participants ont recommandé le développement d'une étude pour mieux comprendre le lien entre le tourisme et le commerce.

Secteur bancaire

Présentation sur l'optimisation du secteur bancaire pour accélérer la transformation structurelle en Afrique de l'Est par Dr Radha Upadhyaya, de l'Institut d'études du développement, Université de Nairobi, Kenya

Présentation

61. L'intervenante a donné un aperçu de la fonction du système financier et sa contribution à la croissance. Le rôle du secteur bancaire dans la fourniture de crédits suffisants au secteur privé a été souligné. Elle a démontré que la croissance du crédit ne se traduit pas automatiquement par le développement ou la transformation économique, et que le système financier devrait être structuré pour répondre aux stratégies et besoins de développement de la région.
62. Elle a discuté des contributions des technologies de transfert d'argent via le téléphone mobile à la transformation et l'inclusion financière au Kenya. Elle a également mentionné différents enjeux du système bancaire au Kenya, en particulier le manque d'accès au financement pour les petites entreprises ainsi que la forte baisse des crédits dans le secteur agricole et manufacturier. Elle a recommandé aux pays africains d'investir dans les infrastructures mobiles.

Table ronde et session plénière

63. La table ronde, qui avait pour modérateur M. Laban-Cliff Onserio (Business Reporter à Nation Media Group NTV), était composée du Dr Imani Younoussa (Gouverneur de la Banque centrale de l'Union des Comores), de l'Honorable Haruna Kasolo Kyeyune (Ministre d'État chargé de la Microfinance, Ministère des Finances, de la Planification et du Développement Économique de l'Ouganda), du Professeur Thomas Kigabo

(Économiste en Chef, Banque Nationale du Rwanda) et de M. Andrew Mold (Directeur par intérim du Bureau Sous-Régional de la CEA pour l’Afrique de l’Est).

64. Les participants ont souligné l’importance d’une politique réglementaire et d’une gouvernance appropriées du secteur bancaire. Un certain nombre d’autres questions ont également été abordées, notamment les taux d’intérêt élevés, les problèmes du système de garantie et le manque de capacité à présenter des projets susceptibles d’être financés. Les participants ont soutenu que les projets sont jugés aptes à être financés selon le point de vue des banques et de la disponibilité du crédit. Il a été suggéré qu’en autorisant les banques privées à négocier des bons du Trésor, on les rendrait plus responsables et favoriserait ainsi une meilleure réaffectation des crédits. Ils ont convenu que la création d’une culture de l’épargne forte pourrait promouvoir l’investissement durable.
65. Les intervenants ont reconnu que la microfinance est un moyen de fournir un financement à court terme pour le développement et que les banques devraient être mieux soutenues pour accorder des prêts au secteur privé. Les participants ont également convenu que la technologie mobile des liquidités et le système de paiement électronique pourraient améliorer l’inclusion financière et réduire les coûts de transaction.
66. Les participants ont noté que les coopératives d’épargne et de crédit continuent d’offrir des crédits aux membres et que le nombre de canaux d’accès au financement a augmenté, mais qu’il est toujours très difficile pour les petites et moyennes entreprises d’obtenir des prêts. Les participants ont convenu que le secteur financier a un rôle important à jouer dans le soutien de l’industrialisation et la transformation structurelle, et que les régimes de réglementation devraient encourager la discipline et la concurrence.

Les régimes de taux de change : options et implications politiques

Election du Bureau

67. L’AEGM a élu à l’unanimité les pays suivants pour constituer le bureau de l’AEGM :

Président : Union des Comores
Rapporteur : Djibouti

Présentations

68. Indiquées dans l’ordre, les présentations ont été réalisées dans les domaines suivants :
 - Les régimes de taux de change : Une présentation de Pedro Martins, Economiste, CEA en Afrique de l’Est ;
 - L’expérience des Comores de M. Cheik Hamidou, Directeur des études économiques, Banque centrale des Comores ;
 - L’expérience de Djibouti de M. Abdourahman Ali, Directeur de la balance des paiements et services des relations externes, Banque centrale de Djibouti ;
 - L’expérience de Madagascar de M. André Andriamiharisoa, Directeur des études et des relations internationales, Banque centrale de Madagascar ;
 - L’expérience du Rwanda du Prof. Thomas Kigabo, économiste en chef, Banque nationale de Rwanda ; et

- L'Union monétaire de l'Afrique de l'Est : Prête ou non ? du Prof. Thomas Kigabo, économiste en chef, Banque nationale de Rwanda.
69. L'intervenant a fait un exposé sur les concepts clés relatifs aux régimes de taux de change et l'évolution du système monétaire international. Il a également illustré les différents régimes de change actuellement en vigueur en Afrique de l'Est – de la caisse d'émission de Djibouti au flottement libre de la Somalie. Les effets macroéconomiques potentiels des différents régimes de change ont été discutés et certaines caractéristiques ont été présentées.
 70. La seconde présentation a offert un aperçu du contexte historique des régimes de change aux Comores. Les avantages et inconvénients du régime de taux de change fixe ont été discutés. L'intervenant a expliqué que le choix optimal du régime de taux de change dépendait des circonstances du pays et des objectifs politiques. Pour un petit pays comme les Comores, un régime de taux de change fixe peut fournir une stabilité des prix.
 71. La troisième présentation a fourni des informations sur les caractéristiques clés de la caisse d'émission de Djibouti et ses principales implications pratiques. Il a souligné les principaux avantages et inconvénients d'un tel dispositif et pourquoi il a été adopté par Djibouti. L'impact de ce choix sur la performance macroéconomique a été discuté.
 72. La quatrième présentation a discuté des effets du régime de change flottant de Madagascar sur le compte courant et la compétitivité des exportations. L'intervenant a indiqué que le taux de change est un prix, par conséquent il a démontré que les forces des marchés devraient déterminer la valeur de la monnaie nationale.
 73. La cinquième présentation a partagé les différentes mesures mises en œuvre par le Rwanda afin de s'attaquer à la volatilité du taux de change dans différentes situations. Les effets du régime de change flottant sur la compétitivité des exportations et l'inflation importée ont été discutés.
 74. La présentation sur la future Union monétaire de l'Afrique de l'Est (EAMU) a discuté de comment les unions monétaires peuvent promouvoir une intégration régionale. Les avantages et inconvénients des unions monétaires ainsi que les impacts probables des différents chocs économiques ont été discutés – avec une référence aux expériences de l'Union européenne. Les questions en matière de convergence macroéconomique (notamment l'inflation, le niveau des réserves et les soldes des comptes courants) des membres de la Communauté d'Afrique de l'Est ont également été discutées.

Discussions

75. La présentation d'une gamme d'expériences en Afrique de l'Est a été très appréciée par les participants. Il a été noté que le choix du régime de change présente des compromis importants, chaque régime entraînant différents avantages et inconvénients. Les participants ont convenu que les caractéristiques des pays sont importantes et que le choix du régime de change n'est pas le seul facteur influençant la performance macroéconomique. En fait, le niveau et la volatilité du taux de change font partie d'un ensemble plus large de facteurs affectant l'investissement et le commerce international. Par exemple, si la compétitivité des exportations peut être améliorée par l'adoption d'un taux de change compétitif/sous-évalué, il est essentiel de renforcer les capacités productives nationales et de mettre en œuvre des réformes structurelles. La politique de

change ne peut améliorer la balance commerciale que si le pays dispose des capacités productives nécessaires pour tirer parti de prix relatifs plus favorables (par exemple, les importations de substitution avec la production nationale). On a fait valoir que la cause fondamentale des déficits courants importants dans la région est le manque de capacités de production et la faible productivité. L'amélioration de la technologie peut contribuer à augmenter la valeur ajoutée de la production. La transformation économique est cruciale pour faire face à la tendance à l'amortissement.

76. Les participants ont reconnu que les régimes de change fixes offrent une plus grande stabilité du taux de change, du moins en ce qui concerne la monnaie d'ancrage. Cependant, il est important que la monnaie d'ancrage soit la devise principale utilisée pour les transactions internationales. Sinon, les avantages d'un régime fixe seront diminués. Il a été noté que les Comores ont un rattachement conventionnel à l'euro, mais que les relations commerciales et d'investissement avec la zone euro sont relativement faibles. En outre, les participants ont convenu que les chocs de la monnaie d'ancrage seront transférés à la monnaie nationale.
77. Les participants ont noté que les régimes de change flexibles permettent des dépréciations nominales du taux de change, ce qui est particulièrement important lorsque l'inflation intérieure est plus élevée que l'inflation chez les partenaires commerciaux. Cela garantit que l'économie reste relativement compétitive. Cependant, l'incertitude qui en résulte peut entraîner certains coûts. Néanmoins, plusieurs participants ont fait valoir que la flexibilité est souhaitable.
78. Des préoccupations ont été exprimées au sujet du processus de modification du régime de change. Par exemple, le Soudan du Sud est passé d'un régime fixe à un régime flottant en décembre 2015, ce qui a entraîné une forte dépréciation de la monnaie. Cela a considérablement affecté la performance économique, entraînant une facture d'importation importante et réduisant les investissements. Les participants ont convenu qu'un mouvement graduel devrait être préféré, donnant à l'autorité monétaire le temps et l'expérience pour ajuster leurs pratiques et apprendre du processus.
79. Les participants ont noté que les unions monétaires exigent un engagement politique fort, car elles impliquent l'abandon d'une certaine souveraineté (notamment en matière de politique économique). Malgré quelques difficultés, l'Union économique et monétaire européenne a connu un certain succès. Les développements historiques en Afrique de l'Ouest sont assez différents.
80. En ce qui concerne l'EAMU, les critères de convergence ont été examinés, en plus de la nécessité d'une libre circulation des personnes, des capitaux et des biens et services. Les participants ont convenu qu'il y a eu des progrès significatifs sur de nombreux indicateurs de convergence. Cependant, l'exercice économétrique entrepris dans le document d'information montre que la convergence n'est que partielle. Cela suggère que des efforts restent à faire avant la création de l'union monétaire, notamment en termes d'amélioration des capacités institutionnelles.

Messages clés

81. L'AEGM a reconnu que le choix du régime de change est une décision politique cruciale pour les banques centrales. Il a été convenu que le choix optimal dépend des circonstances du pays et des objectifs politiques. La politique de change influence les performances

macroéconomiques - telles que les taux d'inflation et la compétitivité des exportations -, toutefois, il est essentiel d'entreprendre des réformes structurelles et de développer les capacités productives pour garantir que les avantages de chaque régime soient atteints. Davantage de recherches sur les impacts des différents régimes de change soutiendraient l'élaboration des politiques.

82. L'AEGM a noté les progrès significatifs réalisés dans la mise en place de l'EAMU, qui prévoit d'approfondir l'intégration régionale entre les États membres. Parmi ceux-ci figurent des réalisations concernant la libre circulation des personnes et des biens à travers la Communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que des efforts pour harmoniser les politiques et procédures. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour permettre la création de l'EAMU d'ici à 2024, notamment avec la création d'institutions pertinentes et la réalisation d'une plus grande convergence macroéconomique.

Accélérer le développement du secteur privé en Afrique de l'Est

Election du Bureau

83. L'AEGM a élu à l'unanimité les représentants des organisations suivantes pour constituer le bureau de l'AEGM :

Président : Kenya
Rapporteur : Burundi

Présentations

84. Indiquées dans l'ordre, les présentations ont été réalisées dans les domaines suivants :
- Accélérer le développement du secteur privé en Afrique de l'Est de M. Rodgers Mukwaya, Economiste, CEA en Afrique de l'Est ;
 - L'entrepreneuriat en Afrique de Dr Mike Herrington, Directeur exécutif, Global Entrepreneurship Monitor ;
 - Expériences pays : succès et défis par M. Fahamy Thabit, Entrepreneur, Comores ;
 - Expériences pays : succès et défis par M. Mounir Bakhressa, Directeur général, Bakhressa Grain Milling à Kigali, Rwanda ; et
 - Développement du secteur privé et emplois manufacturiers en Afrique de l'Est par Dr Okumu Mike, Université de Makerere
85. La première présentation a exposé les concepts clés relatifs à l'industrialisation et à l'entrepreneuriat. L'intervenant a indiqué que l'industrialisation nécessite des investissements dans les secteurs à forte productivité, des entrepreneurs innovants et des nouvelles entreprises de haute technologie pour des investissements dans les secteurs à forte productivité. Il a indiqué que l'Afrique de l'Est possède une forte tradition entrepreneuriale mais la région a un faible taux de création d'entreprises. L'intervenant a souligné que le manque d'accès au financement est le frein le plus important.
86. La deuxième présentation a donné un aperçu de l'entrepreneuriat en Afrique. L'intervenant a fait valoir que l'entrepreneuriat est un vecteur qui permet de créer de nouveaux emplois, de produire de la richesse, de faire progresser l'innovation,

- d'améliorer la productivité et également de renforcer les modèles et processus commerciaux. Il a recommandé au gouvernement (i) d'améliorer les programmes de formation, (ii) de mettre en place des stages et des systèmes d'apprentissage, (iii) de simplifier les exigences législatives et réduire les contraintes administratives imposées aux entreprises, (iv) d'assouplir les droits du travail restrictifs, et (v) de fournir un meilleur appui financier et fiscal à l'entrepreneuriat.
87. La troisième présentation a discuté de certains enjeux auxquels font face les entrepreneurs aux Comores. L'intervenant a recommandé au gouvernement de (i) mettre en place des incubateurs pour les entreprises, (ii) réduire les frais d'enregistrement des entreprises, (iii) créer des centres de médiation pour régler les conflits entre les entreprises, (iv) organiser le secteur informel, (v) créer un programme pour les entreprises afin de certifier les comptes pour faciliter l'accès au financement, et (vi) développer une vision claire pour l'entrepreneuriat.
88. La quatrième présentation a discuté de l'expérience commerciale en Afrique de l'Est. Plusieurs recommandations ont été formulées, notamment (i) comprendre l'environnement local avant d'investir, (ii) maîtriser le coût de l'énergie, critique pour l'activité des entreprises, (iii) investir dans l'innovation et la formation, (iv) mettre en place une politique fiscale favorable afin de réduire la pression fiscale sur les entreprises. Il a insisté sur l'importance du système judiciaire, de la stabilité politique et de l'accès à des matières premières bon marché.
89. La cinquième présentation a analysé les flux d'emplois dans les industries de la région. L'intervenant a examiné l'effet de la productivité du travail sur les salaires, les effets des obstacles aux crédits sur la croissance des emplois et des freins liés aux compétences dans les entreprises manufacturières. L'intervenant a fait les recommandations suivantes : (i) améliorer les salaires nécessite une approche holistique qui intègre la qualification, l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre et l'environnement des affaires, (ii) réduire le coût de l'intermédiation financière avec, par exemple l'élargissement de la couverture du crédit pourrait aider à réduire les taux débiteurs, et (iii) les politiques en faveur d'une meilleure éducation et d'un renforcement des capacités doivent être explorées car un niveau d'instruction plus élevé et un perfectionnement professionnel améliorent la productivité de la main-d'œuvre.

Discussions

90. Les participants ont noté que la formation est importante pour le développement de l'esprit d'entreprise et qu'il existe un décalage entre les compétences des programmes dans les établissements d'enseignement supérieur et les compétences requises par le secteur privé. La formation à l'entrepreneuriat ne devrait pas être limitée aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur.
91. Les participants ont souligné le manque de partenariat solide entre le secteur privé et les gouvernements. Les participants ont fait valoir que les gouvernements manquaient de leadership solide sur les questions concernant le secteur privé. Les participants ont également noté que les infrastructures commerciales sont pauvres, par exemple, l'approvisionnement en énergie peu fiable est un frein pour le secteur privé.
92. Les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant la corruption et l'environnement des affaires dans certains pays. Il a été convenu que la corruption avait

un effet négatif sur l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé. Les participants ont également évoqué la question de l'élaboration de propositions commerciales susceptibles d'être financés et l'obtention de crédits pour les projets.

Messages clés

93. En ce qui concerne l'environnement des affaires, l'AEGM a convenu que la bonne gouvernance est importante pour le secteur privé, et qu'un système de justice fiable et la stabilité politique sont essentiels. Une politique fiscale favorable est nécessaire pour réduire la pression fiscale sur les entreprises et, en outre, les entrepreneurs devraient être soutenus pour comprendre l'environnement économique local, grâce à la création de centres à guichet unique, comme par exemple Rwanda Development Board.
94. En ce qui concerne l'innovation et le développement des compétences, l'AEGM a reconnu qu'il est important de créer des pépinières d'entreprises pour les jeunes. Une réforme du système éducatif est nécessaire et le secteur privé devrait être impliqué dans le développement du curriculum. En outre, les gouvernements devraient fournir des incitations sous forme de crédits d'impôt aux entreprises qui forment les employés.
95. L'AEGM a convenu que les partenariats public-privé sont essentiels pour créer un secteur commercial viable. Par exemple, en s'attaquant aux problèmes structurels comme la faiblesse des infrastructures, il est important de créer un partenariat solide entre le secteur privé et le gouvernement. Un leadership visionnaire fort dans la région est également nécessaire.
96. En ce qui concerne l'accès au financement, il a été noté que l'élargissement de la couverture du crédit pourrait aider à réduire les taux d'intérêt. Il est important de diversifier les sources de financement par la création de banques de développement et de former les entrepreneurs à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés.

Dîner table ronde de haut niveau

Dîner table ronde de haut niveau sur la mobilisation de la diaspora pour la croissance et la transformation de l'Afrique de l'Est

97. Le panel modéré par M^{me} Novella Nikwigize (Présentatrice du journal à la Broadcasting Agency du Rwanda) et M^{me} Fatoumia Ali Bazi (Chargée de projet à l'Agence de coopération MIREX) s'est déroulé en présence de S.E. Azali Assoumani (Président de l'Union des Comores) et était composé de M. Abdou Katibou (Directeur Général de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements des Comores (ANPI)), M. Godfrey Kabera (Directeur Général de la Planification du Développement National et de la Recherche au Ministère de l'Économie et Finances) et M. Said Adejumobi (Directeur du Bureau Sous-Régional de la CEA pour l'Afrique australe).
98. M. Abdou Katibou a décrit le rôle de la diaspora et l'importance des envois de fonds pour les Comores. Le directeur de l'ANPI a soutenu que les migrations font partie de l'histoire du pays, remontant à l'époque coloniale, vers Zanzibar et Madagascar. Actuellement, la plus grande partie de la diaspora vit en France, avec environ 300 000 Comoriens qui y résident. Les envois de fonds sont passés de 12 milliards de KMF en 2003 à 60 milliards de KMF en 2015, représentant 20 % à 28 % du PIB. La plupart des envois de fonds sont alloués à l'île de Ngazidja (Grande Comore), 70 % étant utilisés pour les biens de

consommation et surtout les mariages traditionnels (Grand Mariage), 13 % pour les projets de construction. Les envois de fonds sont principalement envoyés par des canaux informels. Les envois de fonds aux Comores semblent avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation, tandis que d'autre part, ils contribuent au déficit du compte courant en augmentant les importations de biens de consommation. Les perspectives incluent la réduction des coûts des transferts, la mise en place des fonds de garantie pour attirer l'épargne de la diaspora et des stratégies de substitution des importations.

99. Le Président Azali a insisté sur la nécessité de mobiliser la diaspora par des voies formelles, afin que les envois de fonds puissent soutenir l'investissement local. Il a soutenu que les membres qualifiés de la diaspora doivent être rassurés pour investir dans le pays. Il a suggéré de développer le partage d'expériences entre les pays. Enfin, il a demandé l'aide de la CEA pour identifier des stratégies de mobilisation de la diaspora.
100. Les discussions ont souligné l'importance de mieux tirer parti du potentiel des envois de fonds pour financer le développement. M. Adejumobi a fait valoir que peu de politiques sont en place sur le continent africain pour mobiliser la diaspora, tandis que les envois de fonds représentent un énorme potentiel financier. Il a recommandé une politique nationale sur la diaspora aux Comores, afin que les envois de fonds soient dirigés vers l'investissement plutôt que vers la consommation. En plus d'attirer les envois de fonds, les gouvernements africains doivent renforcer leurs liens sociaux et émotionnels avec leur diaspora, et renforcer leur sentiment d'appartenance, à travers leurs « cœurs et esprits ».
101. Les participants au dîner ont partagé les expériences de leur pays. Le cas du Rwanda a été présenté par M. Kabera qui a expliqué comment le gouvernement rwandais, s'appuyant sur la reprise économique et la stabilité politique du pays, a mobilisé sa diaspora, notamment par le biais d'événements sociaux impliquant le président lui-même dans des événements tels que Rwanda Day. De plus, la diaspora est considérée comme un acteur clé et participe au processus de dialogue national annuel. Le fonds *Agaciro* a été décrit, un fonds souverain destiné à accroître l'épargne publique grâce aux contributions des Rwandais du pays, de la diaspora et des amis du Rwanda. Le cas de l'Éthiopie a également été présenté. Les envois de fonds ont doublé entre 2012 et 2015, passant de 600 millions à 1,5 milliard de dollars grâce à un cadre juridique mis en place par le gouvernement. Des obligations de la diaspora ont été émises et ont aidé à financer le barrage Grand Renaissance.
102. L'importance de la confiance dans les institutions gouvernementales a été mentionnée comme un élément clé pour attirer les envois de fonds. L'effet multiplicateur potentiel des envois de fonds a été mis en évidence. Les discussions ont également mis l'accent sur la nécessité de prendre en considération les changements survenus au niveau de la diaspora elle-même, les migrants de la deuxième génération desserrant leurs liens avec le pays de leurs parents. La pertinence des obligations de la diaspora a également été discutée, et l'importance de soutenir l'investissement privé aux Comores a été soulignée.
103. La discussion a conclu sur la nécessité de mieux comprendre la diaspora comorienne, et il a été conseillé à la CEA d'assurer le suivi de la question afin d'accompagner les Comores grâce à des services de recherche et de conseil en matière de politiques publiques.

Comores

Séance spéciale sur les Comores : Stratégies vers l'émergence

Présentations

104. Indiquées dans l'ordre, les présentations ont été réalisées dans les domaines suivants :
- La présentation du profil des Comores par M^{me} Emma Ngouan-Ahoh, Représentante Résidente Adjointe du PNUD aux Comores et M^{me} Priscilla Lecomte, Chargée d'Affaires Économiques Associée, CEA en Afrique de l'Est ;
 - La stratégie de développement des Comores à travers une discussion sur la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) et son processus de révision, par M. Fouady Goulame, Commissaire Général au Plan ;
 - Le secteur de l'énergie aux Comores par M^{me} Farida Ahmed Karim, Directrice des Énergies Renouvelables ;
 - Le projet géothermique des Comores par M. Karim Ali Ahmed, PNUD Comores ;
 - Un partage d'expérience de la CEA sur la planification énergétique par M. Yohannes Hailu, Chargé d'affaires économiques, CEA en Afrique de l'Est.
105. La session a débuté par le lancement du profil des Comores produit par la CEA. Les principaux développements macroéconomiques et sociaux aux Comores ont été présentés. Il a été souligné que le pays a retrouvé une stabilité économique, avec un taux de croissance accéléré qui devrait atteindre 3 % en 2017 et 3,5 % en 2018. Ce taux est toujours inférieur à la moyenne régionale et l'objectif de 6,1 % fixé par la Stratégie nationale de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D). Cependant, les Comores se sont engagées dans une stratégie visant à améliorer l'environnement des affaires, à accroître les investissements publics dans les infrastructures et l'énergie et à renforcer la mobilisation des ressources nationales. Dans le même temps, la pauvreté monétaire est passée de 45 % en 2004 à 34 % en 2014, malgré des vulnérabilités persistantes et des disparités entre zones rurales et zones urbaines. Le tourisme a été identifié comme un facteur potentiel d'accélération de la croissance accélérée, mais l'offre touristique doit être améliorée pour tirer parti de ce potentiel. La protection du capital naturel du pays (à travers le développement de nouvelles aires protégées, soutenu par le PNUD) et l'élaboration d'une stratégie de marque de territoire figurent parmi les actions recommandées à cet égard.
106. La deuxième présentation a présenté la SCA2D et ses objectifs, à savoir mieux hiérarchiser les investissements publics, accroître la coordination gouvernementale et aligner les objectifs stratégiques avec les ressources disponibles. Il a été rappelé que l'objectif principal de la stratégie 2015-2019 était d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire en accélérant et en diversifiant la croissance et en réduisant le niveau de pauvreté. Le Commissaire a ensuite expliqué les orientations retenues pour la révision en cours de cette stratégie, à savoir aligner la stratégie sur les objectifs de développement durable, les nouvelles priorités d'investissement du gouvernement et les ambitions à long terme. Outre la révision en cours du plan stratégique, le gouvernement a l'intention de formuler une vision à long terme visant à faire des Comores un pays émergent d'ici 2030.

107. La session s'est achevée sur le secteur de l'énergie. La directrice des énergies renouvelables a donné un aperçu du secteur de l'énergie aux Comores, qui constitue l'une des principales priorités de la vision du Président pour l'horizon 2030. Elle a également détaillé les résultats des assises nationales de l'énergie qui se sont tenues en août 2017 ainsi que la vision pour le secteur de l'énergie à l'horizon 2030, qui consiste notamment à assurer à tous un accès stable et fiable à l'énergie à un coût raisonnable grâce à un mix énergétique plus durable. Le projet géothermique, actuellement soutenu par le PNUD, a été décrit. Après la phase d'exploration qui a dévoilé un potentiel de 45 MW d'énergie géothermique sur le Karthala, les phases de forage et d'essais sont en cours. Le projet pourrait aider le gouvernement à économiser jusqu'à 20 millions de dollars par an. Cependant, moins de 20 % du budget nécessaire à la phase de mise en œuvre a été mobilisé pour le moment. Enfin, l'expert en politique énergétique de la CEA a décrit l'expérience de Djibouti, un pays soutenu par la CEA en matière de planification énergétique, après que ses investissements de grande envergure dans les infrastructures ferroviaires, portuaires et routières ont considérablement augmenté le déficit énergétique. Pour combler ce déficit à Djibouti, il a fallu évaluer les ressources énergétiques et les options alternatives d'approvisionnement énergétique. La nouvelle stratégie de planification s'est basée sur les énergies renouvelables comprenant l'énergie solaire, éolienne offshore et marémotrice.

Table ronde et session plénière

108. Les tables rondes modérées par M^{me} Laïla Saïd Hassane (Meck-Moroni) et M. Nourouline Abdallah (CNDRS) étaient composées de M^{me} Marie Attoumane (Directrice nationale du tourisme), M. Idi Mohamed Abdallah (Professeur à l'Université des Comores) et M. Ahmed Koudra (Directeur, Inter-îles) pour la session sur le profil des Comores. Pour la session sur la stratégie, les panélistes étaient M^{me} Sitti Djaouharia Chihabidine (Présidente de l'Association des exportateurs de cultures de rente), M^{me} Nadia Tourqui (Consultante), M. Djounaid Mohamed Soilihi (Directeur de l'Administration Publique) et M. Saïd Abass Ahamed (Consultant international). Le débat sur le secteur de l'énergie a été mené par M. Mohamed Ali Saïd Mkandzile (Directeur exécutif du MAMWE), M. Hamid Soulé (chef de l'Observatoire volcanologique) et M. Yassir Alloui (Directeur de la société Ecotech).
109. Le débat sur le profil des Comores s'est basé sur les causes et les solutions à la pauvreté. Le PNUD a décrit son principal projet visant à renforcer la productivité agricole en structurant les organisations de producteurs de cultures de rente. La discussion a porté sur les défis qu'il y a à mesurer la pauvreté et prendre en compte ses différents aspects. Le rôle clé joué par les envois de fonds pour réduire la pauvreté dans le pays a été évoqué. D'autres défis ont également été mentionnés. La faible connectivité entre les îles a été mentionnée par un intervenant qui a insisté sur la nécessité de stabiliser le transport entre les îles afin de permettre une plus forte croissance. M. Madi Boléro Hamada, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, a souligné le paradoxe des Comores, à savoir un gouvernement aux ressources limitées et une population relativement aisée. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources nationales pour financer l'investissement public.
110. Les participants ont débattu de l'état du secteur du tourisme. Il a été avancé que les Comores doivent se comparer à d'autres destinations dans l'océan Indien, renforcer les institutions existantes et fédérer les professionnels autour de la stratégie touristique. Outre la loi sur le tourisme, adoptée en 2011, le secteur a encore besoin d'un plan de

développement touristique, tandis qu'une stratégie est en cours d'élaboration avec le soutien de la BAD. La directrice nationale du tourisme a précisé que l'objectif est d'augmenter la capacité hôtelière à 1 000 chambres à l'horizon 2021. L'implication du secteur privé a été mentionnée, ainsi que l'impact négatif des conseils du Ministère des Affaires Étrangères français aux voyageurs se rendant aux Comores. Un participant a insisté sur le fait que les hôtels sont le pilier du développement du secteur touristique, en prenant l'exemple des Seychelles où le gouvernement a beaucoup investi ou de l'Île Maurice, où les investissements dans les infrastructures hôtelières ont été réalisés par le secteur privé.

111. S'agissant de la révision de la stratégie, un panéliste a souligné les efforts déployés par le gouvernement afin de tirer les leçons de l'expérience du processus de planification précédent, notamment en ce qui concerne le suivi et l'évaluation, la budgétisation et l'approche participative. L'importance du secteur privé a également été soulignée et un intervenant a insisté sur le fait que le secteur privé doit être davantage impliqué et soutenu. Il a été rappelé qu'une approche participative a été suivie lors de la phase d'identification mais pas lors de la mise en œuvre. Les intervenants ont insisté sur l'importance de la gouvernance et ont suggéré que les Comores rejoignent le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Selon eux, le pays devrait se concentrer sur l'amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires. Les participants ont également convenu sur la nécessité d'impliquer la diaspora dans le processus de planification.
112. S'agissant du secteur de l'énergie, il a été rappelé que les besoins énergétiques annuels des Comores pourraient atteindre 80 MW à l'horizon 2030. Un intervenant a expliqué qu'une évaluation était en cours afin d'évaluer les potentielles sources d'énergie, leurs coûts et les besoins prévus afin de renforcer la planification des projets dans le secteur. Les participants ont convenu que le partage d'expérience de Djibouti était utile pour les Comores, dont les besoins énergétiques devaient augmenter en lien avec les nouvelles infrastructures en construction. Les risques liés au projet géothermique ont également été évoqués. Un expert a rassuré les intervenants sur le fait que le risque d'éruption volcanique est pris en compte, et a insisté en disant que le volcan devrait être considéré comme une opportunité et non une menace. Les éventuels impacts environnementaux du projet ont également été mentionnés. Le Rwanda a été cité en exemple, soulignant l'importance de la planification préalable et des évaluations afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Divers

113. Les participants ont exprimé leurs sincères remerciements au gouvernement de l'Union des Comores pour l'organisation de ce 21^{ème} CIE, en particulier le Vice-Président en charge de l'économie et le Ministre des finances et du budget.
114. Le thème et le lieu du 22^{ème} CIE seront déterminés à une date ultérieure, en étroite consultation avec le Bureau du 21^{ème} CIE.

Séance de clôture

Présentation et adoption du communiqué final du 21^{ème} CIE

115. Le communiqué final a été présenté en séance plénière et adopté.

Cérémonie de clôture

116. L'allocution de clôture a été prononcée par le Directeur par intérim du Bureau Sous-Régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est, M. Andrew Mold. Le CIE a ensuite été officiellement clos avec une allocution prononcée par l'Honorable Mohamed Daoud, Ministre de l'intérieur, de l'information et de la décentralisation de l'Union des Comores.

=====

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

21^{ème} REUNION DU CIE MORONI, UNION DES COMORES, 7-9 NOVEMBRE 2017

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
I. PAYS MEMBRES		
BURUNDI	1.	<p>M^{me} Hashazinka Marie Jeanine Directeur Général de la Planification du Développement Ministère à la Présidence en charge de la Bonne Gouvernance et du Plan Bujumbura, Burundi Tel/Office : (+257) 79 997 181/ 75 846 116/22 24 66 99 E-mail : hashazinka12@gmail.com</p>
UNION DES COMORES	2.	<p>S.E Djaffar Ahmed Said Hassani Vice-Président en charge de l'Economie, de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur Privé et des Affaires foncières Moroni, Union des Comores E-mail : mistoihi@hotmail.com</p>
	3.	<p>S.E Said Ali Chayhane Ministre des Finances et du Budget De l'Union des Comores Moroni, Union des Comores E-mail : sdchayhane@yahoo.fr</p>
	4.	<p>S.E Mohamed Daoud Ministre de l'Intérieur Moroni, Union des Comores E-mail : daoudoumed@yahoo.fr</p>
	5.	<p>S.E Mohamed El-Amine Souef Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de la Francophonie, Chargé des Comoriens de l'Etranger Moroni, Union des Comores E-mail : abdallah.mirghane@gmail.com</p>
	6.	<p>M. Dhoulkamal Dhoihr Vice-Président Assemblée Nationale Moroni, Union des Comores</p>
	7.	<p>M. Younoussa Imani Gouverneur Banque Centrale des Comores Moroni, Union des Comores E-mail : younoussa.imani@banque-comores.km</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	8.	<p>M. Matthias Zana Naab Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD Moroni, Union des Comores E-mail : matthias.naab@one.un.org</p>
	9.	<p>M^{me} Aminata Kaambi Directeur Général du Commissariat à l'Economie Direction Régional du Tourisme Ngazidja Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 82 13 E-mail : benourkaambi@hotmail.fr</p>
	10.	<p>M^{me} Baraka M'madi Mnamdji Direction régionale du Tourisme Moroni, Union des Comores Tel : (269) 335 25 50 E-mail : madimnamdji.2017@gmail.com</p>
	11.	<p>M. Ali Moissi Assistant à la Direction Générale de l'Energie Moroni, Union des Comores Tel : (269) 354 93 86 E-mail : moissiali@gmail.com</p>
	12.	<p>Dr. Ahmed Marichali Chef de Service PSE VP-MAPEATU Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 365 06 15/ 3549386 E-mail : challemari@yahoo.com</p>
	13.	<p>M. Abdallah Msa Expert Indépendant Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 325 25 65/2561 E-mail : amsaibra@yahoo.r</p>
	14.	<p>M. Abdallah Nouroudine Directeur Général Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 320 25 09 E-mail : abdanouroudine@yahoo.fr</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	15.	<p>M. Imam Abdillah Point Focal Indian-Ocean Rim Association (IORA) Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 328 53 99 E-mail : abdillahimam@gmail.com</p>
	16.	<p>M. Abdou Djabir Ancien élu Assemblée Nationale Moroni, Union des Comores</p>
	17.	<p>M. Abdou Katibou Directeur Général Agence National de Promotion des Investissements (ANPI) Moroni, Union des Comores E-mail : katibou78@gmail.com</p>
	18.	<p>M. Abdou Nassur Directeur du Protocole d'Etat Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores</p>
	19.	<p>M. Abdou Nassur Madi Directeur Générale de l'Economie Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 321 58 58 E-mail : Abdou_nassur@yahoo.fr</p>
	20.	<p>M. Abdoul Anfar Maanfou Johanna Lovington Moroni, Union des Comores</p>
	21.	<p>M. Mounir Said Yassine Conseiller du Président Présidence de la République Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 773 21 75 E-mail : mouniryassine@gmail.com</p>
	22.	<p>M. Abdoulatuf Bacar Office de Radio et Télévision des Comores (ORTC) Moroni, Union des Comores</p>
	23.	<p>M. Abdourazak Ibrahim Directeur de la Planification Commissariat Général au Plan (CGP) Tel : (+269) 341 55 35 E-mail : abdourazakibrahim@gmail.com</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	24.	M. Abdou Salam Saadi PNUD Moroni, Union des Comores E-mail : abdou.salam.saadi@undp.org
	25.	M. Abou Bacar Said Salim Moroni, Union des Comores
	26.	M. Ahmed Abdoukarim Chercheur Associé Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 29 39 E-mail : aabdoukarim@yahoo.fr
	27.	M. Ahmed Ali Amir Directeur Général Alwatwan Moroni, Union des Comores Email : ahmedaliamir@yahoo.fr
	28.	M. Mohamed Ahamada Secrétaire Général, Bureau Géologique Ministère de l'Economie Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 367 79 49 E-mail : ahamadamohamed25@gmail.com
	29.	M. Ahmed Bazi Conseiller à la Commission du Produit Assemblée de l'Union des Comores Moroni, Union des Comores
	30.	M. Mahdy Youssouf L'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 336 29 08 E-mail : youssoufmahdy@gmail.com ; youssoufmahdy1@gmail.com
	31.	M. Ahmed Koudra Abderemane Directeur Inter-Iles Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 18 44/ 333 2544 E-mail : abdukoudra@gmail.com

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	32.	<p>M. Ahmed Djaffar Conseiller Technique Ministère des finances et du Budget Tel : (+269) 356 3406 E-mail : djaffar1967@gmail.com; djaffar1@yahoo.fr</p>
	33.	<p>M. Ahmed Ouledi Maître de Conférence Université des Comores Moroni, Union des Comores</p>
	34.	<p>M. Ahmed Thabit Diplomate à la retraite Moroni, Union des Comores</p>
	35.	<p>M. Abass Hachim Mohamed Directeur du Commerce Extérieur VP Economie Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 332 84 28 E-mail : abbashachim@yahoo.fr</p>
	36.	<p>M. Ali Bazifatoumia Directrice Générale Agence de la Coopération Mirex/ACCI Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 359 25 02 E-mail : alibazif@yahoo.fr</p>
	37.	<p>M. Ali Mohamed Soilihi Secrétaire Général Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 53 94 E-mail : Alimohamed.soilih@yahoo.fr</p>
	38.	<p>M. Anliyat Mze Ahm Associé au Programme PNUD Moroni, Union des Comores E-mail : anlia.mzeahmed@undp.org</p>
	39.	<p>M. Soilihi Omar Banque Centrale des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 773 0349 E-mail : Omar.soilih@banque-comores.km</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	40.	M. Antoissi Saïd Ali Saïd Economiste National Banque Mondiale Moroni, Union des Comores Email : asaidalisaid@worldbank.org
	41.	M. Assad Moha Chercheur Associé Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) Moroni, Union des Comores
	42.	M. Assoumany Aboudou Directeur Union des Mecks Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 773 36 40/ 3321255 E-mail : assoumany@u-meck.org
	43.	M. Attoumane Boina Issa Economiste National PNUD Moroni, Union des Comores Email : attoumane.boinaissa@undp.org
	44.	M. Ayad Bourhane D.G. AB Aviation Tel : (+269) 339 17 05 Moroni, Union des Comores E-mail : contact@flyabaviation.com
	45.	M. BAKRI Ankiba Moroni, Union des Comores
	46.	M. Bicarima Ali Agence Française de Développement (AFD) Moroni, Union des Comores
	47.	M. Chamsoudine Ahmed Gérant des Entreprises Nassib Moroni, Union des Comores
	48.	Colonel Saïd Hamza Conseiller chargé de la Coordination de l'Action de l'Etat en Mer Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 323 45 01 E-mail : saidhamza@yahoo.fr

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	49.	M. Damir Ben Ali Président du Collège des Sages (Anthropologie) Moroni, Union des Comores
	50.	M. Daniel Ali Bandar Commissariat l'Economie Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 322 23 82 E-mail : bandarkaz2@yahoo.fr
	51.	M. Djaffar Abdourahmane Secrétaire Général Vice-Présidence en charge de l'Economie Moroni, Union des Comores
	52.	M. Souef El Hayirat Présidente Office National du Tourisme Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 65 42 E-mail : selhayrati@retaj.com
	53.	M. Elazizben Ahmed Directeur de Cabinet Ministère des Finances et du Budget Moroni, Union des Comores E-mail : elaziz.elaziz@gmail.com
	54.	M. Elhadji Mohamed Enseignant Chercheur Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 339 93 50
	55.	M. Ahmed Karim Farida Directrice Générale des Energies Renouvelables Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3252229 E-mail : ahmedkarim.farida@gmail.com
	56.	M. Fouady Goulame Commissaire Général au Plan Commissariat Général au Plan (CGP) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 320 24 40 E-mail : f.goulame@cgp.km

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	57.	<p>M. Hamidi Soulé Chercheur Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 332 12 08 E-mail : soulehamid@gmail.com</p>
	58.	<p>M^{me} Hissane Guy Présidente de la plateforme des femmes entrepreneurs (EFOICOM) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3325616 E-mail : efoicom2012gmail .com</p>
	59.	<p>M. Ibouroi Ali Tabibou Directeur du SUFOP UDC Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 332 13 03 E-mail : ialitabibouroi@yahoo.fr</p>
	60.	<p>M. Idi Mohamed Abdallah Maître de conférences Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 76 91 E-mail : Idi.med57@gmail.com</p>
	61.	<p>M. Mohamed Abdallah Irchadine Président du Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 334 53 25 E-mail : modecmod@gmail.com</p>
	62.	<p>M. Ismaël Chanfi Ambassadeur Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores</p>
	63.	<p>M. Kamal Saindou Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) Moroni, Union des Comores</p>
	64.	<p>M. Kassim Mohamed Maître de conférences Université des Comores Moroni, Union des Comores</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	65.	<p>M. Khitami Saïd Soilihi Chargé de Programme Réduction de la Pauvreté PNUD Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 334 4174 E-mail : khitami.said.soilihi@undp.org</p>
	66.	<p>M^{me} Laïla Saïd-Hassane Directrice Exécutive de la Meck-Moroni Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 349 17 50/773 82 83 E-mail : saidhassane.laila@gmail.com</p>
	67.	<p>M. Amirdine Mohamed Union des chambres de Commerce Conseiller technique du Président Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 324 3130 E-mail : amirdinemohamed@gmail.com</p>
	68.	<p>M. Mahamoud Ali Mohamed Président de la Nouvelle OPACO Moroni, Union des Comores</p>
	69.	<p>M. Mahamoud Ahamada Ingénieur Direction Générale de l’Energie et de l’Eau Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 327 96 84 E-mail : mamadah2006@gmail.com</p>
	70.	<p>M^{me} Marie Attoumane Directrice Générale du Tourisme Direction Nationale du Tourisme Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3342823 E-mail : Niday_marie@yahoo.fr</p>
	71.	<p>M^{me} Masseurde Allaoui Directrice des Relations Internationales Université des Comores Moroni, Comores</p>
	72.	<p>M. Mistoïhi Abdillahi Directeur de Cabinet Vice-Présidence, Ministère de l’Economie, du Plan, de l’Énergie, de l’Industrie, de l’Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur Privé et des Affaires foncières Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 338 82 00 E-mail : mistoih@hotmail.com</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	73.	<p>M. Mohamed Ibrahim Maître de Conférence Université des Comores Moroni, Union des Comores</p>
	74.	<p>M. Mohamed Inoussa Conseiller Technique MAECI Moroni, Union des Comores E-mail : mohamedinoussa@yahoo.fr</p>
	75.	<p>M. Ahmed Bacar Attache de Presse Présidence de l'Union des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 321 5729 E-mail : Ahmed_bacar@yahoo.fr</p>
	76.	<p>M. Moindze Mohamed Consultant indépendant en Finances Publiques Moroni, Union des Comores E-mail : moindzem@yahoo.fr</p>
	77.	<p>M. Mouzamildine Youssouf Directeur Office National du Tourisme Moroni, Union des Comores E-mail : mouzamildine.directeur.ontc@gmail.com</p>
	78.	<p>M. Msa Mladjao Secrétaire Général Ministère des Finances et du Budget Moroni, Union des Comores</p>
	79.	<p>M. Mssoma Omar Ingénieur Direction Générale de l'Energie Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3313086 E-mail : Mssomaomar82@yahoo.fr</p>
	80.	<p>M. Hamidou Karihila Secrétaire d'Etat Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	81.	<p>M^{me} Nadia Tourqui Consultant Dunia Consulting Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 360 66 74 E-mail : nadiatourqui@gmail.com</p>
	82.	<p>M. Moustadroine Abdou Vice-Président Moroni, Union des Comores E-mail : anymoustadroine@gmail.com</p>
	83.	<p>M. Msa Mladjao Secrétaire Général Ministère des Finances et du Budget Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 67 67 E-mail : Mladjao.msa@gmail.com</p>
	84.	<p>M. Issihaka Ahamada Mohamed Ministère des Finances et du Budget Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 324 61 76 E-mail : ibsam@hotmail.fr</p>
	85.	<p>M. Issihaka Mdoihoma Commissariat à la FOP Moroni, Union des Comores E-mail : Ngazidjaissihakamdoihom@gmail.com</p>
	86.	<p>M. Said Ahmada Youssouf Commissariat aux Finances de Ngazidja Moroni, Union des Comores E-mail : Sayseda@hotmail.com</p>
	87.	<p>M. Ahmada Youssouf Islam Secrétaire Général du Gouverneur de Ngazidja Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 336 6797 E-mail : ahmadayoussouf@gmail.com</p>
	88.	<p>M. Naoidine Houmadi Ancien Directeur du Bureau Géologique des Comores Moroni, Union des Comores</p>
	89.	<p>M. Omar Houmadi Directeur de l'Ecole Nationale de Pêche Moroni, Union des Comores</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	90.	<p>M. Mohamed Cheick Hamidou Directeur des Etudes Economiques Banque Centrale des Comores Moroni, Union des Comores Tel (+269) 337 80 42 E-mail : cheikhamidou@gmail.com</p>
	91.	<p>M^{me} Rahamatou Goulame Directrice Générale de l'Artisanat Moroni, Union des Comores</p>
	92.	<p>M^{me} Roumaysoiou Amir Moilim Maître de Conférence Enseignante - Chercheur Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 324 21 89 E-mail : roumamir87@yahoo.fr</p>
	93.	<p>M. Saïd Abass Ahmed Expert International Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 329 84 18 E-mail : saidabassahamed@hotmail.com</p>
	94.	<p>M. Saïd Hamada Mdziani Directeur de la CAON Moroni, Union des Comores Tel (+269) 3321406 E-mail : Saidhamada.mdziyani@cellulefed.km</p>
	95.	<p>M. Saïd Ali Saïd Athouman Directeur Centre de Gestion Agréé (CGA) Moroni, Union des Comores</p>
	96.	<p>M. Saïd Hassane Maître de Conférence Université des Comores Moroni, Union des Comores</p>
	97.	<p>M. Saïd Mahamoud Professeur Université des Comores Moroni, Union des Comores</p>
	98.	<p>M. Saïd Maoulana Mohamed Secrétaire Général Adjoint Mirex Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 0122 E-mail : Maoulana.s.m@gmail.com</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	99.	<p>M. Othman Abdou Directeur de cabinet du Vice-président de la Production Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 334 13 32 E-mail : Othmanabdou2016@gmail.com</p>
	100.	<p>M^{me} Samia Abdoulmadjid Consultante Moroni, Union des Comores</p>
	101.	<p>M. Mgomri Hassane Expert National Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 332 28 03 E-mail : hmgomri@yahoo.fr</p>
	102.	<p>M^{me} Sitti Djaouharia Chihobiddine Gérante de la Société Vaniacom VP OPACO Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 44 24/773 44 24 E-mail : sitti.chihobiddine@gmail.com</p>
	103.	<p>M^{me} Alfeine Siti Soifat Expert National Ministère des Finances et du Budget Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3387134 E-mail : ss.alfenie@gmail.com</p>
	104.	<p>M^{me} Sittou Raghadat Mohamed Présidente Plateforme des Femmes en Politique Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 06 52 E-mail : sittoumed@yahoo.fr</p>
	105.	<p>M. Mizelli Ali Mariann Autorité de Régulation des Marchés Publics Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 56 06 E-mail : mizelliali@yahoo.fr</p>
	106.	<p>M. Abdoukarim Mistoïhi Fondé de Pouvoir Trésorie de l'Union Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 332 79 41 E-mail : Mistoïhi2@yahoo.fr</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	107.	<p>M. Mirhane Bourhane Ambassadeur Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 33310 06 E-mail : bmirham@yahoo.fr</p>
	108.	<p>M. Nassurdine Ali Soilihi Directeur Technique MAMWE Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3366272 E-mail : nassurali@yahoo.fr</p>
	109.	<p>M. Soalihi Hamady Commissariat Général au Plan Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 04 21 E-mail : hsoalihy@yahoo.fr</p>
	110.	<p>M. Mohamed Soibrou Président Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) Moroni, Union des Comores</p>
	111.	<p>M. Moindjie Saadi Trésorerie Générale Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 345 08 74 E-mail : Moi51sadi@gmail.com</p>
	112.	<p>M^{me} Mariata Moussa Said Journaliste Alwatwan Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 337 13 71 E-mail : Ritange2002@yahoo.fr</p>
	113.	<p>M. Soidri Chamouine Directeur Général Ressources Halieutiques Moroni, Union des Comores</p>
	114.	<p>M. Said Omar Said Hassane Maitre de Conférence Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 21 56 E-mail : Saidomar2000@yahoo.fr</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	115.	M. Soilihi Mohamed Djounaid Economiste Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 321 8511 E-mail : soilihmd@gmail.com
	116.	M. Said Abdallah Batouli CNDRS Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 69 29 E-mail : sabatoulifaick@gmail.com
	117.	M. Soudjay Ali Saïd Djaffar Directeur des Statistiques et de la Synthèse Economique L'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) Moroni, Union des Comores E-mail : saiddjaffar@gmail.com
	118.	M. Soule Hamidou Responsable Licence Biologie Marine Université des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 77 97 E-mail : soulehamidou@yahoo.fr
	119.	M. Touffaha Said Athouman Secrétaire Exécutive de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) Moroni, Union des Comores
	120.	M. Yahaya Ibrahim Chercheur Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 343 66 55 E-mail : yahayaim@yahoo.fr
	121.	M^{me} Yasmina Mze Directrice, MYC Events Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3225102 E-mail : mzeyasmina@gmail.com
	122.	M. Youssouf Ali Mohamed Directeur Général Adjoint des Pêches Moroni, Union des Comores

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	123.	M. Youssouf Elamine Directeur Général de l'Environnement Moroni, Union des Comores
	124.	M. Youssouf Mohamed DR Energie et Ressource en Eau de Ngazidja Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 362 36 91 E-mail : eaunergiassai@gmail :com
	125.	M. Chamoussidine Kari Agence Comorienne de la Coopération Internationale (ACCI) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 09 51 E-mail : karichamsoudine@hotmail.fr
	126.	M. Aboubacar Abdou Mindi Agence Comorienne de la Coopération Internationale (ACCI) Ministère des Affaires Etrangères Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 326 54 76 E-mail : aboux801@gmail.com
	127.	M. Mohamed Ali Said Mkandzile Cadre Exécutif de la MAMWE Moroni, Union des Comores E-mail : masmkandzile@yahoo.ca
	128.	M^{me} Nahia Mahamoud Administratrice CGP Commissariat Général au Plan P.O. Box 131 Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 339 76 23 /764 48 61 E-mail : nahiamahamoud@yahoo.fr
	129.	M. Emmanuel Masson Expert National Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 348 38 98 E-mail : Emmanuel.masson@bolore.com
	130.	M^{me} Soilihi Chargée de la Coopération Assemblée de l'Union des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 16 67 E-mail : chadian@yahoo.fr

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	131.	M^{me} Zalhata Msahazi Commerçante Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 334 09 50
	132.	M. Mohamed Saïd Hassane Journaliste La Gazette P.O.Box 269 Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 333 59 69/773 51 02
	133.	M. Soirffane Boura Consultant Commissariat Général au Plan (CGP) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 321 9116 E-mail : soirfane@yahoo.fr
	134.	M. Yassir Allaoui Directeur des opérations, Ecotech Moroni, Union des Comores E-mail : ya.ecotec@gmail.com
	135.	M. Fahmy Thabit Consul honoraire de Corée du Sud Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 325 59 58 E-mail : fahmyt2002@yahoo.fr
	136.	M. Karim ali Ahmed Chargé de Programme PNUD Comores Moroni, Union des Comores E-mail : karim.a.ahmed@undp.org
	137.	M^{me} Anoh N'gouan Emma Représentante Résidente Adjointe PNUD Comores Moroni Union des Comores E-mail : emma.ngouan-anoh@undp.org
	138.	Tassilima Bacar Bacar Bachirou Commissariat Général au Plan Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 363 70 29 E-mail : tassilima.bacar@cgp.km

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	139.	<p>Chakira Issa Ibrahim Commissariat Général au Plan (CGP) Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3616301 E-mail : chakira.issa@yahoo.com</p>
	140.	<p>Said Elhadi Loukmann Conseiller du Vice-Président du Tourisme Tel : (+269) 325 77 04 E-mail : icfecomores@gmail.com</p>
	141.	<p>Mansund Mohamed Ben Ali Bakhresa Grain Milling Tel : (+257) 75222225 E-mail : mansound.prbgmbu@bakresa.com</p>
	142.	<p>Youssef Hafidhou Organisation de l'Université des Comores Moroni, Comores Tel : (+269) 335 00 95</p>
	143.	<p>Chaher Ali Ahamada Direction Industrie Moroni, Union des Comores Tel : (269) 3321604 E-mail : aliahamada56@gmail.com</p>
	144.	<p>icchad Ousseine Djoubeire SNU/PNUD Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3331313 E-mail : icchad.ousseine.djoubeire@undp.org</p>
	145.	<p>Bacar Ahmed Bukaru Doyen Faculté de Droit et Sciences économiques Université des Comores Moroni, Union des Comores E-mail : bacar.ahmed2000@yahoo.fr</p>
	146.	<p>Satou Mohamed Direction Nationale du Tourisme Moroni, Union des Comores E-mail : satou.mohamed06@yahoo.fr</p>
	147.	<p>Aniami Mchangama Gestionnaire Coopérative Artisanale des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 325 5459 E-mail : aniamimchangana@gmail.com</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	148.	Naïda Mohamed Ministère de l'Environnement Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 323 85 03 E-mail : nmohamed.env.comores@gmail.com
	149.	Said Mohamed Omar DED ANPI Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 364 26 31 E-mail : saidmohamed.omar@anpi.km.org
	150.	Said Ahmed S. Djaffar CGP Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 320 9176 E-mail : saidahmeddjaffar@gmail.com
	151.	Archimede Aly Hydrolien Comores Energie - HCE Tel : (+269) 324 11 86 E-mail : artcon9400@gmail.com
	152.	Aboubacar Moilim Protocol Moroni, Union des Comores Tel (+269) 3332532 E-mail : moilimmchangama@gmail.com
	153.	Abassi Massoundi Conseiller Assemblée de l'Union des Comores Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3356650 E-mail : abassimassoundi@yahoo.fr
DJIBOUTI	154.	Mr. Dini Ali Daoud Cadre Supérieur chargé du Suivi Evaluation des Politiques Publiques Direction de l'Economie et du Plan Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie et de la Planification B.P: 2535 Djibouti, Djibouti Tel Bur: (+253) 21 35 28 01; 21 35 15 59 Fax: (+253) 21 35 28 02 Tel Port: (+253) 77 65 33 03 E-mail : diniali94@yahoo.fr

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
KENYA	155.	<p>Amb. Boniface K. Muhia Ag. High Commissioner of the Republic of Kenya to the United Republic of Tanzania Kenya High Commission Dar-es Salaam, Tanzania E-mail : amb.muhia@gmail.com; daressalaam@mfa.go.ke</p>
	156.	<p>Ms. Sabina Wakio Maghanga Director of Macroeconomic Planning Ministry of Devolution and Planning P.O. Box 300050 – 00100 Nairobi, Kenya Tel : +254 202 252299 Tel./Mobile: +254 722685231 E-mail : swakiomaghanga@gmail.com</p>
MADAGASCAR	157.	<p>Ms. Andrianina Solonavalona Rolly Directeur des Prévisions Economiques et de l'Analyse Conjoncturelle Ministère de l'Economie et du Plan Antananarivo, Madagascar Tel : (+261) 34 05 511 53 E-mail : asrolly@gmail.com</p>
RWANDA	158.	<p>Mr. Godfrey Kabera Director General of National Development Planning and Research Ministry of Finance and Economic Planning P.O Box 158 Kigali, Rwanda Tel : (+250) 78 847 8597 E-mail : godfrey.kabera@minecofin.gov.rw</p>
SOMALIE	159.	<p>Ms. Neimo Ahmed Mohamoud Focal Point of Economic Growth Pillar and Organisational Development Experts Ministry of Planning, Investment and Economic Development KM 5, Afgooye Rd., Wadajir District Mogadishu, Somalia Tel : (+252) 619 795 824 Email : nimcofl@gmail.com</p>
SOUDAN DU SUD	160.	<p>Hon. Wani Buyu Dyori Amasek Undersecretary of Planning Ministry of Finance and Planning P.O. Box 80 Juba, Republic of South Sudan Tel : (+211) 955 430 494/929 066 352/912 307 771 E-mail : wanidyori@gmail.com</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
TANZANIE	161.	Dr. Khatibu Kazungu Deputy Permanent Secretary Ministry of Finance and Planning Dar Es Salaam, Tanzania Tel : (+255) 652 001 889 E-mail : kazungukmn@yahoo.com
II. COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES (CER)/ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (IGO)		
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (CEPGL)	162.	M. Félix Gakuba Chef de Département Energie, Infrastructures, Ressources Naturelles et Environnement Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) Rubavu, Rwanda Tel : (+250) 78 830 4346 E-mail : gakubaf@gmail.com
COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)	163.	Mr. Madi Hamada Secrétaire Général Commission de l'Océan Indien Blue Tower, 3 ^{ème} étage Rue de l'Institut Ebène, Maurice Tel : (+230) 402 6100 E-mail : hamada.madi@coi-ioc.org; secretariat@coi-ioc.org
COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA (COMESA)	164.	Mr. Julien Emile Razafints Alama Resource Mobilisation and International Cooperation Officer Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) Lusaka, Zambia Tel : (+260) 211 229 725/35; (+260) 978 317 403 E-mail : jrazafintsalama@comesa.int; razafje@gmail.com
EAST AFRICAN COMMUNITY (EAC)	165.	Mr. David Niyonsenga Infrastructure Expert East African Community (EAC) Arusha, Tanzania Tel : (+255) 272 162 100/ 76 576 37 76; (+250) 78848 5762 E-mail : dniyonsenga@eachq.org; DavidN@nepad.org; nsengadavid2001@hotmail.com

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
INTERNATIONAL CONFERENCE ON THE GREAT LAKES REGION (ICGLR)	166.	Mr. Parek Maduot Director of Economic Development and Regional Integration Program International Conference on the Great Lakes Region (ICGLR) Boulevard du Japon, No 38 Bujumbura, Burundi P.O. Box 7076 Tel : (+257) 22 25 68 24/5/7/9/75 907 593 Email : parekm3@gmail.com
INTER GOVERNMENTAL AUTHORITY FOR DEVELOPMENT (IGAD)	167.	Mr. Elsadig Abdalla Abdalla Director of Economic Cooperation and Social Development Intergovernmental Authority on Development (IGAD) P.O. Box 2653 Djibouti, Djibouti Tel/Mobile : (+253) 12 35 92 92 /77 72 31 66 E-mail : sadigabdala@gmail.com, Elsadig.abdalla@igad.int
NORTHERN CORRIDOR-TRANSIT AND TRANSPORT COORDINATION AUTHORITY (NC-TTCA)	168.	Mr. Fred Tumwebaze Hunter Ag. Executive Secretary Northern Corridor Transit and Transport Coordination Authority (NC-TTCA) P.O. Box 34068, 80118 Mombasa, Kenya Tel : (+254) 41 447 0734 /200 0881 Mobile : (+254) 72 9923574 /73 3532485/ 714906034 E-mail : ftumwebaze@ttcanc.org; ttca@ttcanc.org
NILE BASIN INITIATIVE (NBI)	169.	Eng. Innocent Ntabana Executive Director Nile Basin Initiative (NBI) P.O. Box 192 Entebbe, Uganda Tel : (+256) 414 321 329/ 759 302 708 E-mail : intabana@nilebasin.org; innocent.ntabana@gmail.com
PORT MANAGEMENT AUTHORITY FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA (PMAESA)	170.	Ms. Nozipho Portia Mdawe Secretary General Port Management Association of Eastern and Southern Africa (PMAESA) P.O. Box 99209 Mombasa, Kenya Tel Direct (office): +254 20 238 1184 Cell : (+254) 700 269 694 Tel : (+254) 41 2223 245 Mob: (+254) 0727 272625 /0725 900934 Fax: (+254) 41 2228 344; E-mail : nmdawe@pmaesa.org; pmaesa@pmaesa.org

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
III. AUTRES INSTITUTIONS		
NATIONAL ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL (NESC)	171.	Mr. Vincent Nyagilo Executive Secretary National Economic and Social Council (NESC) Nairobi, Kenya Tel : (+254) 72 28 07 685 E-mail : vinyagilo2@gmail.com
INSTITUTE FOR DEVELOPMENT STUDIES UNIVERSITY OF NAIROBI KENYA	172.	Dr. Radha Upadhyaya Institute for Development Studies University of Nairobi Nairobi, Kenya Tel : (+254) 733 632 046 E-mail : radha@njora.com
INDIAN OCEAN RIM ASSOCIATION (IORA)	173.	Mr. Firdaus Dahlan Director Indian Ocean Rim Association (IORA) Ebène, Port-Louis, Mauritius Tel : (+230) 58 56 12 91 E-mail : firdaus.dahlan@iora.net; firdaus.dahlan@gmail.com
DEPARTMENT OF ENVIRONMENT MINISTRY OF LANDS, WATER, ENERGY & ENVIRONMENT GOVERNMENT OF ZANZIBAR UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	174.	Dr. Aboud S. Jumbe Head-Policy, Planning and Research Unit Department of Environment Ministry of Lands, Water, Energy & Environment Government of Zanzibar United Republic of Tanzania P.O. Box 628 Zanzibar, Tanzania Tel : (+255) 778 900 448 E-mail : aboud.jumbe@gmail.com
GRID-ARENDAL	175.	Mr. Yannick Beaudoin Chief Scientist GRID-Arendal Teater plassen 3 4836 Arendal, Norway Tel : (+47) 95 42 92 47 E-mail : Yannick.Beaudoin@grida.no
OCEAN COMPANY CONSULTING	176.	Mr. Philippe Murcia Managing Director Ocean Company Consulting Tel : (+261) 34 164 31 39 Antananarivo, Madagascar E-mail : murcia.ph@gmail.com

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
UN DIVISION FOR OCEAN AFFAIRS AND THE LAW OF THE SEA, OLA	177.	Ms. Vita Tapiwa Onwuasoanya Legal Officer Division for Ocean Affairs and the Law of the Sea Office of Legal Affairs United Nations New York, United States of America Tel/Office : +1 (212) 963 3962 Tel/Mobile : +1 (914) 330 6654 Fax : +1 917 367 0560 E-mail : onwuasoanya@un.org
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA MER GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR	178.	Mr. Andriantsilavo Jean Michel Rabary Directeur de la Valorisation de la Mer en Economie Bleue Secrétariat d'Etat Chargé de la Mer Antananarivo, Madagascar Immeuble ARO, porte A-401 101 Antananarivo, Madagascar Tel :(+261) 33 11 243 50; (+261) 34 49 102 79 E-mail : rabary.andriantsilavo@gmail.com
	179.	Mr. Henintsoa Louis Ravoninahitra Coordonnateur Général de Programmes Secrétariat d'Etat Chargé de la Mer Antananarivo, Madagascar Immeuble ARO, porte A-401 101 Antananarivo, Madagascar Tel : (+261) 344 910 278/ 340 700 407 E-mail : hents153@gmail.com
SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES EN CHARGE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT MADAGASCAR	180.	Mme Julie Fidera Rasoavelo Chef de Service de la Promotion de l'Economie Bleue et Maritime Secrétariat d'Etat auprès du Ministère des Affaires Etrangères en charge de la Coopération et du Développement Antananarivo, Madagascar Tel : (+261) 342 918 129 E-mail : Julie.rasoavelofidera@gmail.com
ETHIOPIAN TOURISM ORGANIZATION (ETO)	181.	Mr. Sisay Getachew Azage Marketing Director Ethiopia Tourism Organization Addis Ababa, Ethiopia Tel : (+251) 922 118 419 E-mail : sisgetaz@gmail.com
KENYA TOURISM BOARD	182.	Ms. Jacinta Nzioka Marketing Director Kenya Tourism Board Nairobi, Kenya E-mail : jacinta@ktb.go.ke

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
OFFICE NATIONAL DE TOURISME DE DJIBOUTI (ONTD)	183.	Mr. Osman Abdi Mohamed Directeur de l'Office National du Tourisme de Djibouti (ONTD) Djibouti, Djibouti Tel : (+253) 21 35 28 00 E-mail : osmanabdim@gmail.com
AGENDA 4 AFRICA	184.	Ms. Carmen Nibigira Managing Director Agenda 4 Afrika KENYA/BURUNDI Nairobi, Kenya Tel : (+254)724 624 538 E-mail : carmen-nibigira@hotmail.co.uk
ETHIOPIAN INVESTMENT COMMISSION	185.	Mr. Abiyot Ashagre Mekonnen Ethiopian Investment Commission-Branch Manager for the Huajian Industry Park Addis Ababa, Ethiopia Tel : (+251) 911 899 381/926 765 100 E-mail : abiotashagre@yahoo.com
RDC (MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES)	186.	Mr. André Bibombe Kabwe Secrétaire Permanent Adjoint Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques Kinshasa, RDC Tel : (+243) 820 40 69 79 E-mail : akabwebibombe@yahoo.fr
CONSULTANT	187.	Ms. Fabienne Pehuet Lucet Marketing & International Development Energy – Industry – Infrastructure Paris, France Tel : (+33) 66 74 68 10 11 E-mail : fabienne.pehuet@gmail.com
BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI	188.	Mr. Abdourahman Ali Elmi Directeur Service Balance des Paiements et Relations Externes Banque Centrale de Djibouti Djibouti, Djibouti Tel : (+253) 21 35 27 51 E-mail : abdourahman.ali@banque-centrale.dj
BANQUE CENTRALE DE MADAGASCAR	189.	Mr. André Andriamiharisoa Directeur des Etudes et des Relations Internationales Banque Centrale de Madagascar Antananarivo, Madagascar Tel : (+261) 202 221 751/ 034 05 356 20 E-mail : a.andriamiharisoa@bfm.mg; sec.dri@bfm.mg

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
NATIONAL BANK OF RWANDA	190.	Prof. Rusuhuzwa Kigabo Thomas Chief Economist National Bank of Rwanda Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 199 000/ 078 8 199 277/078 830 3633 E-mail : kthomas@bnr.rw
MAKERERE UNIVERSITY UGANDA	191.	Dr. Okumu Mike Ibrahim Lecturer School of Economics Makerere University Kampala, Uganda Tel : (+256) 752 016 887 E-mail : okumuim@gmail.com; iokumu@bams.mak.ac.ug
GLOBAL ENTREPRENEURSHIP MONITORING (GEM)	192.	Dr. Mike Herrington Executive Director Global Entrepreneurship Monitoring (GEM) East London, South Africa Tel : +27 21 976 89 51 E-mail : mherrington@gemconsortium.org
KENYA PRIVATE SECTOR ALLIANCE (KEPSA)	193.	Ms. Carole Kariuki Chief Executive Officer Kenya Private Sector Alliance (KEPSA) Nairobi, Kenya Tel : (+254) 720 340 949 E-mail : ckariuki@kepsa.or.ke
ETHIOPIAN CHAMBER OF COMMERCE AND SECTORAL ASSOCIATIONS	194.	Mr. Endalkachew Sime Degaga Secretary General Ethiopian Chamber of Commerce and Sectoral Associations (ECCSA) Addis Ababa, Ethiopia Tel : (+251) 115 51 40 05/115 51 83 09 E-mail : endalkachew@ethiopianchamber.com; end.sime@gmail.com
BAKHRESA GRAIN MILLING RWANDA LIMITED	195.	Mr. Mounir Bakhressa Managing Director Bakhresa Grain Milling Rwanda Limited Kigali, Rwanda Tel : (+250) 78 838 1499 E-mail : mounir@bakhresa.com
TANZANIA PRIVATE SECTOR FOUNDATION	196.	Ms. Anna Josiah Matinde Board of Directors Tanzania Private Sector Foundation Dar es Salaam, Tanzania Tel : (+255) 754 692 994, 782 099 076, 714 146452 E-mail : annamatinde@gmail.com

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)	197.	Bua Michel IMF E-mail : mbua.imf.org
	198.	M. Ibrahim Ahamada Economiste National Fonds Monétaire International (FMI) Moroni, Union des Comores Email : iahamada@imf.org
IV. MEDIA		
AFRILIVE.TV LTD	199.	Mr. Lucas Viktor Rosenberg Executive Producer AfriLIVE.Tv Ltd P.O. Box 5167 Kigali, Rwanda Tel/Mobile : (+250) 78 570 0155 E-mail : rosenberg@afrilive.tv Web: www.afrilive.tv
	200.	Mr. Emilien Gustave Nshizirungu Cameraman AfriLiVe.TV Ltd P.O. Box 5167 Kigali, Rwanda E-mail : gustavemilien@gmail.com
THE NEW TIMES	201.	Mr. James Karuhanga Senior Reporter The New Times Kigali, Rwanda Tel : (+250) 78 030 34 36/78 229 66 79 E-mail : karuhanga_james@yahoo.com
THE EAST AFRICAN	202.	Ms. Christabel Ligami News Reporter The East African Nairobi, Kenya Tel : (+254) 721 412 679 E-mail : ligamic@gmail.com
RTV	203.	Ms. Novella Nikwigize French News Reporter Rwanda Broadcasting Agency-Television Rwanda Kigali, Rwanda Tel : (+257) 78 236 8740 E-mail : novella.mukunzi@gmail.com

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
NATION MEDIA GROUP NTV	204.	Mr. Laban-Cliff Onserio Business News Anchor / Reporter Nation Media Group – NTV Nairobi, Kenya Tel : (+254) 720 367 210 E-mail : labancliff@gmail.com
CNBC	205.	Mr. George Nduhiu Ndirangu Journalist CNBC, East Africa Kigali, Rwanda E-mail : georgiendirangu@gmail.com
LA GAZETTE DES COMORES	206.	M. El Had Said Omar La Gazette Moroni, Union des Comores
AL-WATWAN	207.	Mohamed Youssouf Al-Watwan Journaliste Moroni, Union des Comores Tel : (+269) 3369751 E-mail : medyoussouf1@yahoo.fr
V. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE		
LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (SIEGE) ADDIS ABEBA, ETHIOPIE	208.	Mr. Martin Ndende Senior Regional Adviser ECA, Capacity Development Division (CDD) Addis Ababa, Ethiopia Tel/Mob: (+251) 11-544-5492, (+251) 946-699-850 E-mail : ndende@un.org
	209.	Ms. Nozipho Freya Simelane Economic Affairs Officer Regional Integration and Infrastructure Cluster ECA, Capacity Development Division (CDD) Addis Ababa, Ethiopia Tel : +251-11-544-5468 Cell : +251-93-744-9796 Email : simelane@un.org
	210.	Dr. Nassim Oulmane Chief Green Economy and Natural Resources Section ECA, Special Initiatives Division (SID) Addis Ababa, Ethiopia E-mail : oulmane@un.org
	211.	Mr. Moctar Seck ECA, Special Initiatives Division (SDI) Addis Ababa, Ethiopia E-mail : seck8@un.org

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	212.	<p>Mr. Adeyinka Adeyemi ECA, Capacity Development Division (CDD) Addis Ababa, Ethiopia Tel : (+251) 911 20 17 98 E-mail : adeyemiy@un.org</p>
	213.	<p>Mr. Kaiser Goncalves de Souza Geology and Mineral Information Expert ECA, African Mineral Development Centre (AMDC) P. O. Box 3001 Addis Ababa, Ethiopia Tel : (+251)92928-9140 E-mail : souzak@un.org</p>
	214.	<p>Ms. Mai-Ellen Tahlor Russ Jarrett Senior Budget Officer ECA, SPOQD Addis Ababa, Ethiopia E-mail : jarrettm@un.org</p>
	215.	<p>Ms. Amsatou Maty Ndiaye Special Assistant, Administration ECA – Addis Ababa Addis Ababa, Ethiopia E-mail : ndiaye16@un.org</p>
<p>LE BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE LUSAKA, ZAMBIE</p>	216.	<p>Mr. Said Adejumobi Director Sub-Regional Office for Southern Africa (SRO-SA) United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) Plot. 2392 Longolongo Road P.O. Box. 30647 Lusaka, Zambia Tel : (+260-211) 231062/376645 (Landline) Tel Mobile : (+260) 960 561 681 Fax : (+260-211) 236949 Email : adejumobi@un.org</p>
<p>LE BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'EST KIGALI, RWANDA</p>	217.	<p>Mr. Andrew Mold Directeur a.i Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l'Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 427 E-mail : mold@un.org</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	218.	<p>Ms. Marie-Françoise Umuringa Programme Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 405 E-mail : umulinga@un.org</p>
	219.	<p>Ms. Daya Bragante Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 426 E-mail : bragante@un.org</p>
	220.	<p>Mr. Yohannes Hailu Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 407 E-mail : hailu15@un.org</p>
	221.	<p>Mr. Rodgers Mukwaya Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 431 E-mail : mukwayar@un.org</p>
	222.	<p>Mr. Pedro Martins Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 429 E-mail : martinsp@un.org</p>
	223.	<p>Ms. Priscilla Lecomte Associate Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 402 E-mail : lecomte@un.org</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	224.	<p>Mr. Geoffrey Manyara Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 430 E-mail : manyara@un.org</p>
	225.	<p>Mr. Dereje Bune Administrative and Finance Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 412 E-mail : bune@un.org</p>
	226.	<p>Mr. Wai Kit Si Tou Associate Economic Affairs Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 409 E-mail : sitou@un.org</p>
	227.	<p>Mr. Didier Habimana Communication Officer Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 411 E-mail : habimanad@un.org</p>
	228.	<p>Mr. Jean-Claude Umugaba IT Focal Point Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 414 E-mail : umugaba@un.org</p>
	229.	<p>Ms. Immaculée Murekeyisoni Administrative Assistant Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 417 E-mail : murekeyisoni@un.org</p>

PAYS MEMBRES/ CER/ OIG/ EXPERTS/AUTRES	NO	PARTICIPANTS
	230.	<p>Ms. Mediatrice Nyirakimonyo Senior Staff Assistant Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 4101 E-mail : nyirakimonyom@un.org</p>
	231.	<p>Ms. Martine Mukandekezi Library Assistant Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 428 E-mail : mukandekezi@un.org</p>
	232.	<p>Mr. Charles Mulihira Team Assistant Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est (BSR-AE) Commission Economique des Nations pour l’Afrique (CEA) Kigali, Rwanda Tel : (+250) 788 155 419 E-mail : mulihira@un.org</p>